



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007



SOMMAIRE

	Pages
Avant-propos	5
I. EVOLUTIONS DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER DES DOM EN 2007	9
1 - La structure du système bancaire des DOM	9
2 - Les principales caractéristiques du système bancaire des DCOM	12
3 - Equipement bancaire et bancarisation	14
II. UNE ACTIVITE BANCAIRE TOUJOURS SOUTENUE	13
1 – L'activité des banques est demeurée soutenue en 2007, portée par un contexte économique favorable	17
2 - Opérations avec la clientèle : un taux de croissance des crédits identique dans les DFA et dans l'océan Indien	18
3 - L'assainissement des portefeuilles se poursuit	21
III. DES RESULTATS D'EXPLOITATION EN AMELIORATION	23
1 - Des produits nets bancaires (PNB) en croissance, mais de plus en plus contraints par la baisse des marges	23
2 - Amélioration globale des conditions d'exploitation, plus marquée dans l'océan Indien	26
3 – Contribution positive du coût du risque dans les DFA, contre un alourdissement dans l'océan Indien	29
4 - Des résultats nets en forte progression avec, pour les DFA, une profitabilité structurellement plus faible	30
ANNEXES	33
Annexe 1 : Méthodologies et Echantillons	35
Annexe 2 : Bilans et comptes de résultat agrégés par zone géographique	38
Annexe 3 : Enquête sur le coût du crédit	42
Annexe 4 : Principaux faits monétaires et financiers en 2006	44
Annexe 4 : Répartition des établissements de crédit intervenant dans les DOM et les collectivités d'outre-mer	48



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007



GLOSSAIRE

Coefficient net d'exploitation :	(frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB
Commissions nettes :	commissions perçues – commissions versées
Coût du risque :	Dotations nettes aux provisions – pertes sur créances irrécupérables + intérêts sur créances douteuses
Divers net :	Plus ou moins values nettes sur titres + Dividendes sur titres de participations + Gains ou pertes sur opérations de change + Gains ou pertes sur opérations de hors-bilan + Autres produits nets d'exploitation bancaires + Produits nets accessoires – Dotations nettes aux provisions sur activité de portefeuille – Dotations nettes aux provisions sur titres de placement
Intérêts nets :	intérêts perçus des crédits et des placements interbancaires – intérêts versés à la clientèle et aux prêteurs interbancaires + produits nets sur opérations de crédit-bail et assimilé (hors intérêts sur créances douteuses)
PNB :	intérêts nets + commissions nettes + divers nets
Rendement moyen :	Produits générés par un encours / Encours moyen
Résultat brut d'exploitation :	PNB - frais généraux - dotations aux amortissements - dotations nettes aux provisions sur immobilisations



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007



Cette étude s'intéresse au système bancaire dans les départements et collectivités d'outre-mer (DCOM) : son organisation, son activité, ses performances et ses résultats. Elle s'inspire, toutes proportions gardées à l'échelle réduite des économies ultramarines, de la première partie du rapport annuel de la Commission Bancaire consacrée au système bancaire et financier français. Le périmètre de l'étude est circonscrit à un échantillon d'établissements de crédit locaux détaillé en annexe 1.

Le système bancaire des DOM actuel présente de nombreuses similitudes avec la structure du système métropolitain. Les principaux établissements de crédit français, que ce soit les banques dites de droit commun ou bien les réseaux mutualistes et coopératifs, y sont installés. Le marché des DCOM, comme beaucoup d'autres au cours des dernières années, s'est largement ouvert. L'intensification de la concurrence a pour effet de rapprocher les conditions bancaires locales de celles des établissements métropolitains. Cependant, certaines spécificités subsistent, la principale restant la taille réduite des marchés. Le poids des coûts de structure demeure en effet un élément de fragilité des établissements bancaires des DCOM qui, par voie de conséquence, disposent de moindres marges de manœuvre dans la gestion du risque. Cela est particulièrement sensible pour les banques des départements français d'Amérique (DFA) qui, malgré un net assainissement de leur portefeuille de crédits ces dernières années, enregistrent toujours un taux de sinistralité supérieur à celui des banques métropolitaines de taille équivalente.

La première partie de l'étude présente la **structure du système bancaire dans les DCOM**. Elle montre que si le système bancaire n'a pas connu d'évolution majeure en 2007, le niveau d'équipement bancaire (DAB /GAB) et de bancarisation de la population progressent, témoignant de la concurrence que se livrent les intervenants bancaires. L'analyse permet de voir également que le marché des DCOM, contrairement au marché métropolitain, reste dominé par les réseaux mutualistes.

La suite de l'étude développe une **analyse de l'activité et des résultats** d'un échantillon de treize banques installées localement. Elle souligne que l'activité bancaire est restée dynamique en 2007. Le rythme de croissance des crédits, malgré un léger infléchissement dans les DFA, s'établit autour de 13 % dans chacune des deux zones. En revanche, la croissance des dépôts, enjeu majeur pour le financement de l'activité, demeure à un niveau inférieur. Ce décalage entre ressources et emplois oblige les établissements à recourir au marché interbancaire. Si les banques de l'océan Indien sont structurellement emprunteuses, ce besoin n'a émergé qu'en 2006 dans les banques des DFA qui ont du recourir au marché interbancaire de façon encore plus massive en 2007.

En termes de résultats, la progression du produit net bancaire (PNB) a été moins soutenue qu'en 2006, et s'inscrit nettement en deçà de la croissance du bilan, que ce soit dans l'océan Indien ou les DFA. Le mouvement de baisse des marges sur opérations avec la clientèle s'est poursuivi en 2007, le niveau de marge moyenne dans l'océan Indien se plaçant cette année encore sous celui des établissements métropolitains. Cependant, la bonne maîtrise des coûts d'exploitation a permis une amélioration des coefficients nets d'exploitation, ce qui place le coefficient des banques de l'océan Indien plus de 10 points en dessous de celui des banques métropolitaines. Dans les DFA, les établissements ont bénéficié d'une contribution positive du coût du risque dans un contexte d'assainissement des portefeuilles. Au final, les résultats des banques des DCOM s'affichent en hausse en 2007, bien que les progressions soient moins soutenues qu'en 2006.



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007


Chiffres clés

	DFA	Océan Indien	
Effectifs	3 773	2 317	
Nombre de guichets bancaires	425	240	
Nombre de guichets automatiques	748	495	
Nombre de comptes	2 810 776	1 895 124	
Nombre de cartes bancaires	1 211 317	665 751	
<hr/>			
<i>En millions d'euros (Echantillon d'étude)</i>	DFA	Océan Indien	Metropole (1)
Total bilan	7 822	9 248	
Crédits à la clientèle	5 433	7 418	
dont crédits immobiliers des ménages, des entreprises et des collectivités locales	2 435	3 166	
dont crédits d'investissement des entreprises et des collectivités locales	1 530	2 300	
dont crédits d'exploitation des entreprises et des collectivités locales	418	830	
dont crédits à la consommation des ménages	761	756	
Taux de créances douteuses	8,4%	4,4%	4,1%
Taux de provisionnement	77,4%	69,1%	59,2%
Dépôts de la clientèle	4 672	4 043	
dont dépôts à vue	2 920	2 436	
dont dépôts à terme	551	528	
dont comptes d'épargne à régime spécial	1 010	712	
<hr/>			
Produit net bancaire	408	339	
Frais de structure	317	192	
Résultat brut d'exploitation	92	147	
Coût du risque	-7	28	
+/- values et dotations nettes sur immobilisations	0	7	
Résultat courant avant impôt	98	111	
Résultat net	53	74	
<hr/>			
Coût moyen des ressources de la clientèle	1,2%	1,5%	2,3%
Rendement moyen des crédits à la clientèle	7,5%	6,0%	6,2%
Marges moyennes sur les opérations avec la clientèle	5,9%	3,2%	3,8%
Marge globale d'intermédiation	4,3%	2,5%	3,1%
Coefficient net d'exploitation	77,6%	56,7%	69,0%
PNB/total bilan	5,2%	3,7%	3,4%
Taux de marge nette (RN/PNB)	13,0%	21,8%	24,0%
ROA (Résultat net/total bilan)	0,7%	0,8%	0,8%

(1) Correspond à un échantillon de banques métropolitaines de taille équivalente



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007



Avant-propos

La zone d'émission spécifique aux DOM n'existe plus depuis la mise en place de l'Eurosystème. Toutefois, au titre de ses missions de banque centrale déléguée, l'IEDOM a conservé son rôle de relais avec les autorités bancaires nationales et européennes et sa vocation d'observatoire économique et financier. En conséquence, l'IEDOM poursuit sa collecte des états réglementaires auprès des établissements de crédit et, pour mener ses analyses et sa surveillance du système financier, continue de distinguer les **établissements installés** (établissement possédant un guichet bancaire local et produisant un bilan et un compte de résultats retraçant son activité) des autres établissements **non installés localement**.

Le périmètre de cette étude concerne les départements, régions et collectivités d'outre-mer appartenant à la zone euro, à savoir :

- les quatre départements et régions d'outre-mer de Guadeloupe, Martinique, Réunion et Guyane,
- la collectivité d'outre-mer départementale de Mayotte,
- les collectivités d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Barthélemy et Saint-Martin.

Elles sont identifiées dans la présente étude par l'acronyme DCOM (départements et collectivités d'outre-mer).

I - EVOLUTIONS DU SYSTEME BANCAIRE ET FINANCIER DES DOM EN 2007

1 - La structure du système bancaire des DOM

A l'exception des caisses de Crédit municipal, toutes les catégories d'établissements de crédit, telles que définies en application de l'article L 511-9 du Code Monétaire et Financier (*cf. encadré ci-après*) sont installées dans les quatre DOM (Guadeloupe, Guyane, Martinique, Réunion), la collectivité d'outre-mer départementale de Mayotte et les collectivités d'outre-mer de Saint-Pierre-et-Miquelon, Saint-Martin et Saint-Barthélemy, ces territoires constituant les DCOM. Cette classification recouvre les quatre catégories suivantes : les **banques de droit commun**, les **banques mutualistes et coopératives**, les **sociétés financières**, les **institutions financières spécialisées**. Dans le reste de l'étude, la première catégorie sera dénommée « banques commerciales » et la seconde « banques mutualistes ».

A la fin de l'année 2007, la zone des DCOM comptait 38 établissements installés localement. L'année 2007 a vu l'absorption de la Caisse d'Épargne de la Martinique par la Caisse d'Épargne Provence Alpes Corse Réunion (CEPACR). Le processus de rapprochement des Caisses d'Épargne de l'Outre-mer se poursuit puisque la CEPACR avait déjà absorbé la Caisse d'Épargne de la Réunion en 1996 et la Caisse d'Épargne de la Guadeloupe en 2005. Désormais, hormis à Saint-Pierre-et-Miquelon où est installée une agence de la Caisse d'Épargne Ile de France Paris, toutes les Caisses d'Épargne des DOM sont regroupées au sein d'une entité unique, la CEPACR.

	2004	2005	2006	2007
Etablissements de crédit locaux				
Banques commerciales	11	11	12	12
Banques mutualistes ou coopératives	10	9	9	8
Sociétés financières	16	17	17	17
Institutions financières spécialisées	1	1	1	1
Assimilés (non soumis à la loi bancaire)	1	1	0	0
Total E.C. locaux (1)	39	39	39	38
Etablissements de crédit non installés				
Banques commerciales	1	1	1	1
Banques mutualistes ou coopératives	2	2	2	2
Sociétés financières	1	1	1	1
Institutions financières spécialisées	2	2	2	2
Assimilés (non soumis à la loi bancaire)	1	1	1	1
Total E.C. non installés (2)	7	7	7	7
Total E.C. (1 + 2)	46	46	46	45



La structure du système bancaire français

L'exercice des activités bancaires et financières en France est soumis à l'obtention d'un agrément et à une surveillance particulière. Ce principe, qui va à l'encontre du principe de la liberté du commerce et de l'industrie, se justifie par la place particulière de cette activité dans le financement de l'économie. Il s'agit en effet d'assurer la protection de l'épargne du public ainsi que la surveillance de la monnaie et du crédit. L'ensemble des lois régissant le secteur sont réunies dans un texte de référence unique, le Code monétaire et financier, entré en vigueur le 1^{er} janvier 2001.

Le Code monétaire et financier dispose que l'exercice à titre habituel des opérations de banques est réservé aux personnes morales ayant été agréées comme établissement de crédit par le Comité des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (*CECEI*). Il existe deux types d'agréments : l'agrément de plein exercice et l'agrément délimité, ainsi que différents statuts juridiques.

Le code monétaire et financier distingue **cinq catégories d'établissements de crédit** qui se différencient par leur statut juridique et le type de leur agrément.

✓ L'agrément de plein exercice concerne :

- *les banques dites de droit commun* qui peuvent effectuer toutes les opérations de banque. Ce sont les grandes banques à vocation générale, telles la BNP Paribas ou la Société Générale, les banques de financement spécialisé (distribution de certains types de crédits, comme les prêts immobiliers), les banques de marché (opérations de placement sur le marché des capitaux), etc. ;
- *les banques mutualistes ou coopératives* qui peuvent effectuer toutes les opérations de banque dans le respect des limitations qui résultent des textes législatifs et réglementaires qui les régissent. Elles sont regroupées en quatre grands réseaux : le réseau des Banques Populaires, le réseau du Crédit agricole mutuel, le réseau du Crédit mutuel et le réseau des Caisses d'épargne ;
- *les Caisses de crédit municipal*, établissements publics communaux de crédit et d'aide sociale.

✓ L'agrément délimité, qui n'autorise à effectuer que certaines catégories d'opérations, concerne :

- *les sociétés financières* (qui ne peuvent conserver pour le compte de la clientèle des fonds disponibles à vue ou à moins de deux ans de terme) ;
- *les institutions financières spécialisées*, établissements auxquels l'Etat a confié une mission permanente d'intérêt public.

En termes d'organisation de la profession, le Code monétaire et financier impose à tout établissement de crédit d'adhérer à un organisme professionnel ou à un organe central affilié à l'association française des établissements de crédit et des entreprises d'investissement (AFECEI).

Au-delà de ces aspects réglementaires, le système bancaire français connaît depuis une quinzaine d'années de profondes mutations. Le marché unique européen a favorisé de grands mouvements de concentration conduits pour faire face à l'augmentation de la concurrence. Le nombre d'établissements de crédit en France (toutes catégories confondues) est ainsi passé de plus de 2 100 en 1987 à moins de 750 à la fin de l'année 2007. Au niveau des banques mutualistes, ce mouvement de concentration et de rationalisation s'est doublé d'une orientation commerciale vers tous les types de clientèle, certains de ces réseaux ayant même acquis des établissements non mutualistes. Les institutions financières spécialisées, face à la volonté de l'Etat de se désengager en matière de crédits bonifiés, ont dû évoluer et réorienter leurs activités vers des opérations banalisées.

La crise financière qui a éclaté à l'été 2007 pour atteindre un pic en septembre 2008 a fragilisé un certain nombre d'établissements et entraîné des modifications du paysage bancaire. En France, le groupe BNP Paribas a repris au mois d'octobre 2008 les activités du belgo néerlandais Fortis. Dexia est repassé dans la sphère publique, plus de la moitié de son capital étant désormais détenu par les gouvernements français et belge. Enfin, les groupes Caisse d'Epargne et Banque Populaire ont décidé en novembre 2008 d'accélérer leur rapprochement.



Le paysage bancaire des DCOM est dominé par les six principaux réseaux bancaires nationaux, qui regroupent à eux seuls 28 des 38 enseignes commerciales, comme suit (par ordre alphabétique) :

- *Banque Populaire* : les deux mutualistes BRED et Crédit Maritime Mutuel d'Outre-mer (CRCMMOM) ; les quatre sociétés financières BRED Cofilease, Sofiag, Sofider-OI et Factorem.
- *BNP Paribas* : les quatre banques BNP Paribas Martinique, Guadeloupe, Guyane et Réunion ; les trois sociétés financières Crédit Moderne Antilles (CMA), Guyane¹ (CMG) et océan Indien (CMOI) (enseigne Cetelem).
- *Caisse d'épargne* : les quatre banques rattachées à la holding Financière Océor (pôle de banques commerciales à l'international et dans l'outre-mer français du groupe Caisse d'Epargne) : la Banque des Antilles Françaises (BDAF), la Banque de la Réunion (BR), la Banque des Iles de Saint-Pierre-et-Miquelon (BDI) et le Crédit Saint-Pierrais (CSP) ; les deux mutualistes Caisse d'épargne Provence Alpes Corse (CEPACR) et Caisse d'épargne Ile de France Paris ; la société financière Océor Lease Réunion.
- *Crédit Agricole* : les trois mutualistes Caisses Régionales de Crédit Agricole Réunion, Guadeloupe et Martinique ; la Banque Française Commerciale Antilles Guyane (BFC-AG), filiale de LCL.
- *Crédit Mutuel* : la fédération du crédit Mutuel Antilles-Guyane (FCMAG).
- *Société Générale* : les deux banques Société Générale de Banque aux Antilles (SGBA) et la Banque Française Commerciale Océan Indien² (BFC-OI) ; les sociétés financières Compagnie générale d'affacturage (CGA) et Compagnie Financière de Bourbon (CFB), filiale de Franfinance (filiale de la Société générale spécialisée dans le crédit à la consommation).

Aux côtés de ces six grands groupes bancaires nationaux, dix autres enseignes se répartissent entre *groupes étrangers* (les sociétés financières du groupe américain General Electric Capital - Soguafi, Somafi, Sorefi et Réunionbail- ; la société financière Fortis océan Indien³ du groupe belgo-hollandais Fortis), *groupes régionaux* (Sagefi de RR Investissement ; la Coopérative Immobilière des Iles Saint-Pierre-et-Miquelon (SCISPM)), et les *réseaux sous contrôle public* (la Banque Postale ; Oséo-CEPME).

Outre cette quarantaine d'établissements de crédits locaux, l'IEDOM collecte des informations auprès de sept établissements financiers non installés mais intervenant régulièrement sur ces géographies : Natexis, Casden, la Compagnie de Financement Foncier, Dexia, la Caisse des Dépôts et Consignations⁴ -CDC-, la Banque Européenne d'Investissement -BEI-, l'Agence Française de Développement -AFD-. Parallèlement, un certain nombre d'établissement, soit environ 150 fin 2007, interviennent de façon significative (encours supérieur à 1 million d'euros) directement depuis la métropole dans le financement des entreprises et des administrations publiques locales, sans disposer de guichets localement. De la même façon, la plupart des établissements de crédit à la consommation français interviennent directement dans le financement des ménages, sans que le volume de leurs interventions puisse être apprécié.

Le système bancaire local des DCOM employait plus de 6 000 personnes à fin 2007, soit 1,2 % de l'effectif salarié des DCOM. L'effectif global a progressé de 1,6 % par rapport à la fin de l'année 2006. La Réunion a renforcé ses effectifs de façon significative, avec un solde net de 89 personnes, alors que toutes les autres places ont vu leurs effectifs stagner. Le recrutement de conseillers commerciaux, le rajeunissement de la pyramide des âges et la réorientation des effectifs des fonctions de back-office vers les fonctions commerciales vont dans le sens d'une amélioration de la productivité et constituent le moyen le plus fréquemment utilisé dans la conquête des parts de marché. Ces réorganisations et réorientations des effectifs sont favorisées dans les géographies ultramarines par le dispositif de congé solidarité relevant de la loi d'orientation pour l'outre mer.

Effectifs des établissements de crédits locaux

	2005	2006	2007
Effectifs	5 924	5 995	6 090

¹ Le crédit Moderne Antilles et le Crédit Moderne Guyane ont fusionné en 2008 pour devenir le Crédit Moderne Antilles Guyane.

² Le capital de la BFC-OI est partagé entre la banque mauricienne Mauritius Commercial Bank et le groupe Société Générale.

³ Les activités du groupe FORTIS ont été reprises en octobre 2008 par le groupe BNP Paribas.

⁴ Non soumis à loi bancaire, la CDC est assimilée à un établissement de crédit.



2 - Les principales caractéristiques du système bancaire des DCOM

2-1 Des spécificités qui subsistent, mais une tendance à l'homogénéisation

Le système bancaire des DCOM, qui a pu constituer une spécificité au sein du système bancaire français, connaît d'importantes mutations depuis plusieurs années maintenant. S'il conserve des caractéristiques qui lui sont propres, notamment en raison de la taille des marchés, les évolutions récentes l'amènent progressivement à converger vers le système métropolitain.

Le mouvement de concentration observé sur le plan national n'a ainsi pas épargné les DCOM. La quasi totalité des établissements purement locaux a disparu au profit de rapprochements avec de grands groupes bancaires : Crédit Agricole et LCL, Crédit Mutuel, Banque Populaire, Caisse d'épargne, BNP-Paribas, Société générale ou la Banque Postale. Ce mouvement a été le principal moteur de la banalisation des places financières domiennes, au travers de trois mécanismes :

- l'alignement des offres produit sur celles proposées en métropole, pour répondre à la demande locale (cas de l'assurance-vie, de la gestion de patrimoine ou de l'affacturage par exemple) tout en limitant les coûts marketing et de gestion ;
- le rapprochement des équipes des établissements locaux avec celles des banques métropolitaines, que ce soit par la formation professionnelle ou la mobilité, qui a favorisé la diffusion des savoirs et l'harmonisation des méthodes de travail ;
- la mutualisation des services d'appuis « back-office »¹ par des regroupements en métropole ou au niveau régional, pour bénéficier d'économies d'échelle et concentrer les moyens humains vers les activités commerciales. Cette mutualisation s'est accélérée sous l'impulsion des évolutions réglementaires (réforme du ratio de solvabilité) ou comptables (passage aux normes IFRS) qui ont induit d'importants investissements matériels et intellectuels hors de portée de petits établissements.

Ce mouvement s'est accompagné d'un durcissement des conditions de concurrence par effet de contagion depuis la métropole et d'un alignement progressif des conditions de crédit sur celles de l'hexagone. Ainsi, les rendements moyens des opérations à la clientèle ont baissé plus fortement depuis cinq ans dans les DCOM qu'en métropole, jusqu'à se situer sous les niveaux de celle-ci à la Réunion, depuis 2006.

Autre signe de banalisation, une masse croissante d'encours de crédit locaux (essentiellement des crédits à l'habitat des ménages) a été titrisée ces dernières années lors d'opérations menées à l'échelle nationale.

Cette banalisation n'est toutefois pas achevée. Beaucoup d'établissements conduisent actuellement des projets de réorganisation qui s'étaleront sur les prochaines années. De même, d'importants programmes de reconversion des équipes des fonctions support vers la vente sont en cours et nécessitent encore du temps pour aboutir et porter pleinement leurs fruits. De même, l'importance du nombre d'établissements présents aux Antilles laisse supposer des opérations de rapprochement dans un futur proche, autour d'un nombre plus limité d'acteurs.

Malgré cette dynamique forte de convergence, les établissements des DCOM conservent un certain nombre de spécificités. Malgré leur développement, ils présentent un profil de banques régionales, dont la clientèle est essentiellement composée de particuliers et d'entreprises moyennes. Leur activité demeure centrée sur l'intermédiation traditionnelle, la collecte des dépôts et la distribution de crédits constituant le principal métier des établissements d'outre-mer.

Exerçant sur des marchés de petite taille où l'effet volume reste limité, les établissements de crédit des DCOM souffrent encore aujourd'hui du poids de leur structure. Malgré les évolutions rapides en matière de réorganisation et de concentration évoquées plus haut, les coûts de structure demeurent un élément de fragilité qui, par voie de conséquence, laisse moins de marges de manœuvre pour couvrir les nouveaux risques.

¹ Cette terminologie regroupe les fonctions de maintenance et de soutien au bon fonctionnement des activités commerciales, telles les activités informatiques ou comptables.



2-2 Poids des principaux établissements locaux

A fin 2007, les établissements de crédits locaux distribuait 69,3 % des concours recensés à la clientèle non financière, contre 69 % à fin 2006. Le solde, 30,7 %, est distribué par les établissements non installés localement, essentiellement vers les entreprises (63 % de leurs encours) et les collectivités locales (24 %).

En métropole, les banques détiennent 43 % du volume total des crédits distribués aux résidents, contre 36 % pour les mutualistes. En matière de collecte des dépôts, la part des banques est également plus importante (49 % des montants) que celle des mutualistes (31 % des montants). Cette situation est inversée dans les DCOM, où les réseaux mutualistes occupent une place prépondérante aux Antilles et à la Réunion, notamment en matière de crédits. C'est à la Martinique que le poids des mutualistes est le plus fort, le mouvement s'étant accéléré au milieu des années 90¹. La Guyane fait exception à cette domination des réseaux mutualistes, en raison de la bonne implantation géographique de la Banque Postale, mais aussi en l'absence d'une caisse de crédit agricole dédiée².

Parts de marché par type de réseau au 31 décembre 2007

	Guadeloupe	Martinique	Guyane	Réunion
Crédits				
Banques	33,8%	24,3%	53,7%	35,0%
Mutualistes	41,3%	56,3%	18,8%	44,3%
Autres	24,9%	19,4%	27,5%	20,7%
Dépôts				
Banques	48,0%	30,9%	74,1%	49,4%
Mutualistes	51,7%	68,8%	25,7%	49,9%
Autres	0,3%	0,3%	0,2%	0,7%

Le taux de concentration correspond à la part de marché cumulée des trois principaux établissements de crédit de la place. Le niveau de concentration des activités par les trois premiers établissements informe sur l'évolution de la concurrence et sur la dynamique des marchés. L'année 2007 présente des résultats contrastés par place.

A la Réunion, après une baisse en 2006 du niveau de concentration, la part de marché cumulée des trois premiers établissements sur la distribution de crédits est en augmentation de 0,2 point. Quant au niveau de concentration en matière de collecte des dépôts, bien que stable en 2007, il reste élevé sur cette géographie, avec plus de 60 % de parts de marché. L'augmentation du niveau de concentration sur la distribution du crédit est également constatée en 2007 à la Martinique, la part de marché cumulée des trois premiers établissements augmentant de 1 point. En revanche, en termes de dépôts, elle se contracte de 0,1 point.

A l'inverse, le niveau de concentration sur la distribution des crédits a diminué à la Guadeloupe et en Guyane en 2007 de respectivement 0,6 point et 0,1 point. En termes de collecte des dépôts, le niveau de concentration progresse de 0,6 point à la Guadeloupe. La Guyane reste le département où la concentration est la plus forte, en raison du faible nombre d'implantations bancaires, mais celle-ci tend à diminuer (- 2,1 points en 2007).

¹ A la suite notamment de la grève des banques AFB en 1995 ou du rachat du Crédit Martiniquais par la BRED en 2000.

² La Caisse régionale de Crédit agricole de la Martinique intervient sur la Guyane au travers d'une seule agence.



Evolution du poids des trois principaux EC locaux en parts de marché (en %)(1)

	Crédits						écart 07/06
	dec-02	dec-03	dec-04	déc-05	déc-06	déc-07	
Guadeloupe	46,6	46,6	47,3	45,6	45,9	45,3	-0,6
Martinique	49,6	49,2	49,4	50,1	52,5	53,5	1,0
Guyane (2)	66,1	58,8	55,1	54,2	50,3	50,2	-0,1
Réunion	57,7	57,8	58,1	58,5	57,7	57,9	0,2

	Dépôts						écart 07/06
	dec-02	dec-03	dec-04	déc-05	déc-06	déc-07	
Guadeloupe	54,5	56,0	55,0	55,2	55,4	56,0	0,6
Martinique	56,3	56,8	58,0	58,3	58,5	58,4	-0,1
Guyane	77,6	74,6	74,9	73,7	73,4	71,3	-2,1
Réunion	64,8	63,9	63,8	63,8	62,6	62,6	0,0

(1) Ces parts parts de marché s'entendent hors valeurs mobilières et produits d'assurance-vie

(2) Une amélioration du recensement de l'information financière à partir de 2006 a permis de collecter les déclarations monétaires d'un nouvel établissement. Le recul en 2006 de 3,9 points des trois principaux établissements en matière de crédit n'est donc pas lié à une évolution réelle du marché mais à un recensement plus complet de l'information.

3 - Equipement bancaire et bancarisation

3-1 La création des guichets bancaires se poursuit

La création de 18 nouvelles agences bancaires en 2007 porte leur nombre total dans les DCOM à plus de 660 unités. Ces installations sont le fait en premier lieu des banques commerciales qui ont procédé à l'ouverture de 13 nouvelles agences contre 5 pour les banques mutualistes. Parallèlement, le réseau des DAB-GAB a continué de s'étendre avec l'installation de près de 60 unités en 2007.

Nombre d'agences*

	2005	2006	2007
Guichets bancaires	632	647	665
Banques commerciales	411	421	434
Banques mutualistes ou coopératives	221	226	231
Guichets automatiques / distributeurs	1 099	1 184	1 243
Banques commerciales	347	598	643
Banques mutualistes ou coopératives	545	586	600
La Poste	207	0	0

* Les données 2005 ont été actualisées et intègrent les guichets de La Poste au niveau des banques commerciales.

Par ces nouvelles installations, la densité des équipements bancaires s'est légèrement accrue. A fin 2007, les six DCOM comptent en moyenne un guichet bancaire pour 3 000 habitants. L'écart avec la métropole, qui compte un guichet bancaire pour 1 600 habitants, reste sensible. Cependant, la situation par département est contrastée. La densité à Saint-Pierre-et-Miquelon dépasse le ratio hexagonal. Aux Antilles, elle s'inscrit en dessous mais c'est surtout la zone océan Indien qui accuse un net sous-équipement en matière de guichet bancaire.



Un meilleur maillage des territoires est un facteur-clé de croissance. En ce sens, dans les DFA notamment, les établissements de crédit portent une attention particulière à la densification de leur réseau afin de favoriser le développement commercial et la fidélisation des clients. L'enjeu de la collecte, dans un contexte actuel de déséquilibre des bilans au profit des emplois, est déterminant pour tous les établissements ultra-marins. Dans les trois départements des DFA, la majorité des établissements annoncent l'ouverture de nouvelles agences en 2008 ou font part de programmes de rénovation et d'extension de structures existantes. Le concept d'agence automatisée en « Libre Service Bancaire » est désormais décliné par certains établissements.

	2005	2006	2007
Nombre d'habitants par guichet bancaire			
Guadeloupe	2 885	2 845	2 743
Guyane	2 449	2 526	2 494
Martinique	2 651	2 649	2 614
Réunion	3 856	3 806	3 664
Saint-Pierre-et-Miquelon	1 263	1 225	1 225
Mayotte	7 591	6 680	7 154
Total DCOM	3 144	3 110	3 054
Métropole	1 554	1 579	1 607
Nombre d'habitants par guichet automatique			
Guadeloupe	1 770	1 678	1 553
Guyane	2 729	2 526	2 373
Martinique	1 299	1 270	1 208
Réunion	1 933	1 770	1 746
Saint-Pierre et Miquelon	1 053	1 021	875
Mayotte	4 912	4 073	4 043
Total DCOM	1 808	1 699	1 634
Métropole	1 313	1 322	1 230

Il est recensé un DAB-GAB pour 1 600 habitants en moyenne dans les DCOM. Saint-Pierre-et-Miquelon et la Martinique sont les mieux équipés, avec respectivement un DAB-GAB pour 850 habitants et un pour 1 200 habitants, soit une densité supérieure à celle de la France métropolitaine (un DAB-GAB pour environ 1 200 habitants en 2007). La Guyane et Mayotte apparaissent sous équipés avec respectivement une DAB-GAB pour 2 400 habitants et un pour 4 000 habitant.

3-2 Evolution de la bancarisation

Le nombre de comptes bancaires détenus par les habitants des départements d'outre-mer et des collectivités de Saint-Pierre-et-Miquelon et Mayotte dépasse 4,6 millions fin 2007. Les ouvertures de comptes se sont accélérées en 2007 avec près de 112 000 nouveaux comptes contre 107 000 en 2006. Le nombre de cartes bancaires atteint presque 1,9 million en décembre 2007, soit une augmentation de 5,3 % en un an. Le nombre de cartes bancaires en circulation a progressé sur toutes les places ultramarines.

Nombre de comptes bancaires à la clientèle et nombre de cartes bancaires

	2005	2006	2007
Nombre total de comptes bancaires à la clientèle	4 410 330	4 518 333	4 630 245
Nombre total de cartes bancaires	1 721 764	1 782 089	1 877 068



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007

En termes de bancarisation, les DCOM enregistrent en moyenne 2,3 comptes bancaires par habitant en 2007, soit un niveau inférieur à celui constaté en métropole (3,5 comptes bancaires par habitant en 2007). C'est à Saint-Pierre-et-Miquelon et à la Martinique que le nombre de comptes bancaires par habitant est le plus élevé avec plus de trois comptes par habitant. Inversement, à Mayotte, la bancarisation demeure faible avec 0,45 compte par habitant.

Nombre de comptes bancaires par habitant

	2005	2006	2007
Guadeloupe	2,52	2,56	2,63
Guyane	1,34	1,32	1,40
Martinique	3,04	3,08	3,09
Réunion	2,22	2,24	2,31
Saint-Pierre et Miquelon	3,13	3,22	3,25
Mayotte	0,45	0,47	0,45
Total DCOM	2,22	2,25	2,28



II - UNE ACTIVITE BANCAIRE TOUJOURS SOUTENUE

En liminaire, il convient de rappeler que cette partie repose sur l'analyse d'un échantillon de 13 banques, dont la représentativité est détaillée en annexe 1. En conséquence, les conditions d'exploitation décrites ci-après ne reflètent pas nécessairement, en niveau comme en tendance, celles de l'ensemble des établissements locaux des DOM.

1 - L'activité des banques est demeurée dynamique en 2007, portée par un contexte économique favorable

Les établissements de crédit des DOM ont continué de bénéficier en 2007 d'un contexte économique favorable qui a soutenu la progression de leur bilan. Dans les DFA comme dans l'océan Indien, le rythme de progression du total du bilan s'est en effet accéléré. La croissance demeure cependant toujours plus vive dans l'océan Indien que dans les DFA.

Les banques des DFA¹ enregistrent pour la quatrième année consécutive un niveau d'activité soutenu. Le total du bilan des établissements de l'échantillon a progressé de 9,5 % en 2007, après 7 % en 2006 et 8 % en 2005. Cette croissance est portée par le dynamisme de la distribution des crédits (+ 13 % en 2007), dont la part dans le total du bilan ne cesse de croître pour atteindre 69,5 % fin 2007. L'augmentation du volume de l'activité de crédit a été couverte en partie par la collecte des dépôts (+ 10 %), le solde provenant d'un accroissement du recours au refinancement auprès des maisons mères.

Bilan agrégé dans les DFA

en millions d'€

	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	Var. 07/06	
ACTIF	Opérations de trésorerie	1 909,0	1 983,9	1 673,3	1 653,5	-1,2%
	Opérations avec la clientèle	3 697,4	4 149,2	4 798,7	5 433,4	13,2%
	Opérations diverses	342,5	329,0	451,8	509,0	12,7%
	Valeurs immobilisées	205,4	203,0	217,3	226,2	4,1%
	Total de bilan	6 154,3	6 665,1	7 141,2	7 822,1	9,5%
PASSIF	Opérations de trésorerie	1 596,5	1 834,2	1 957,9	2 193,2	12,0%
	Opérations avec la clientèle	3 792,4	4 032,4	4 259,6	4 671,9	9,7%
	Opérations diverses	247,2	291,7	329,4	358,4	8,8%
	Capitaux propres	518,3	506,9	594,3	598,6	0,7%

En effet, et pour la deuxième année consécutive, les établissements de crédit des DFA font face à un déficit de ressources propres en regard de la croissance de leurs emplois. Au cours des dernières années, le solde des opérations avec la clientèle s'est progressivement réduit pour devenir négatif à partir de 2005. Cette situation résulte pour partie d'une augmentation des besoins générés par l'activité de crédit mais également de la croissance plus modérée des ressources, et ce en raison de l'arbitrage réalisé par les agents économiques qui privilégient de plus en plus fréquemment des produits comme l'assurance-vie, non transformables² par les banques pour leur activité de prêt, aux dépens des placements liquides ou à court terme.

Cette situation marque un retournement de tendance fort, alors que les établissements des DFA disposaient auparavant de ressources propres suffisantes pour financer leur activité de crédit. Les banques de l'échantillon ont dû recourir cette année encore, et de façon plus massive qu'en 2006, au financement par les maisons mères, avec un besoin net de trésorerie au 31 décembre 2007 de 540 millions d'euros, en hausse de près de 90 %.

¹ Cf. bilan et compte de résultats agrégés en annexe 2.

² Les fonds collectés servent à l'acquisition de titres et ne peuvent donc pas servir au financement des crédits, contrairement aux autres dépôts bancaires.



Solde par type d'opérations (DFA)

en millions d'€

	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	Var. 07/06
Opérations avec la clientèle	95,0	-116,8	-539,2	-761,5	41,2%
Opérations sur titres et diverses	-95,3	-37,3	-122,4	-150,6	23,1%
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	312,9	303,8	377,0	372,4	-1,2%
Capacité de placement (+) ou besoin de trésorerie (-)	312,6	149,8	-284,6	-539,8	89,7%

Dans l'**océan Indien**¹, le total du bilan des banques a progressé de 15 %, rythme plus soutenu que dans les DFA (9,5 %) mais également supérieur à celui de 2006 (+ 10 %) et 2005 (+ 14 %). Cette croissance reste principalement tirée par les encours de crédits (+ 13,5 %) qui représentent plus de 80 % du total de bilan des établissements de l'échantillon. Parallèlement, les dépôts se sont accrus à un rythme inférieur (+ 8 %), creusant encore le déficit des opérations avec la clientèle qui se solde au 31 décembre 2007 à près de 3,4 milliards d'euros.

Bilan agrégé dans l'océan Indien

en millions d'€

	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	Var. 07/06
ACTIF					
Opérations de trésorerie	801,6	906,5	764,6	1 042,1	36,3%
Opérations avec la clientèle	4 960,5	5 754,2	6 529,9	7 418,2	13,6%
Opérations diverses	393,8	382,5	478,7	488,3	2,0%
Valeurs immobilisées	253,2	256,0	278,8	299,1	7,3%
Total de bilan	6 409,2	7 299,2	8 051,9	9 247,7	14,9%
PASSIF					
Opérations de trésorerie	2 448,9	2 875,6	3 158,2	4 017,1	27,2%
Opérations avec la clientèle	3 049,1	3 420,9	3 746,2	4 042,7	7,9%
Opérations diverses	192,2	208,1	280,8	201,1	-28,4%
Capitaux propres	719,0	794,6	866,8	986,9	13,9%

L'insuffisance structurelle des ressources collectées par rapport aux crédits consentis contraint les banques de l'océan Indien à recourir au financement par les maisons mères. Cet appel au refinancement s'est encore intensifié (+ 24 %), la position nette emprunteuse atteignant près de 3 milliards d'euros à la fin de l'exercice 2007.

Solde par type d'opérations (OI)

en millions d'€

	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	Var. 07/06
Opérations avec la clientèle	-1 911,4	-2 333,3	-2 783,8	-3 375,5	21,3%
Opérations sur titres et diverses	-201,6	-174,4	-197,8	-287,2	45,2%
Excédent des capitaux propres sur les valeurs immobilisées	465,7	538,6	588,0	687,8	17,0%
Capacité de placement (+) ou besoin de trésorerie (-)	-1 647,3	-1 969,1	-2 393,6	-2 975,0	24,3%

2 - Opérations avec la clientèle : un taux de croissance des crédits identique dans les DFA et dans l'océan Indien

2-1 L'investissement des entreprises et des collectivités locales tire la croissance des encours en 2007, mais l'habitat demeure l'activité principale de financement

Dans les DFA, l'année 2007 a été marquée par un léger infléchissement du rythme de croissance de la distribution de crédit, après quatre années consécutives d'accélération. Le rythme n'en demeure pas moins soutenu à plus de 13 %, contre 16 % en 2006. Toutes les natures de crédit ont profité de cette croissance, mais selon des rythmes différenciés. Cette décélération s'inscrit dans un contexte de ralentissement de la croissance du PIB à la Martinique en 2007 (0,9 % contre 2,8 % en 2006). A l'inverse, la croissance du PIB s'est accélérée à la Guadeloupe (2,6 % contre 2,1 % en 2006) ainsi qu'en Guyane (4,1 % contre 3,6 % en 2006).

¹ Cf. bilan et compte de résultats agrégés en annexe 2



Répartition des crédits par agents économiques dans les DFA

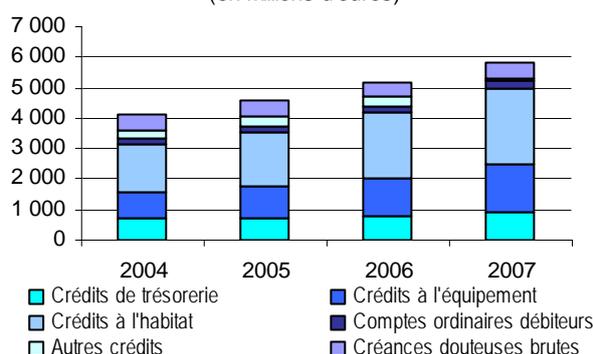
	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	Var. 07/06
Crédits aux ménages	1 966,7	2 168,1	2 427,6	2 754,7	13,5%
Crédits à la consommation	596,2	629,9	667,7	760,6	13,9%
Crédits à l'habitat	1 367,0	1 533,5	1 752,3	1 989,0	13,5%
Autres crédits	3,5	4,7	7,5	5,1	-32,6%
Crédits aux entreprises	1 238,3	1 451,9	1 826,5	2 106,4	15,3%
Crédits d'exploitation	305,5	301,3	391,0	407,4	4,2%
Crédits d'investissement	577,8	711,4	895,9	1 214,7	35,6%
Crédits à l'habitat	165,2	237,5	352,6	445,7	26,4%
Autres crédits	189,8	201,8	187,0	38,6	-79,4%
Collectivités locales	269,5	293,3	304,3	326,3	7,2%
Crédits d'investissement	246,4	269,5	283,4	315,3	11,3%
Autres crédits	23,2	23,8	20,9	11,0	-47,6%
Autres agents économiques	101,3	127,8	139,7	134,7	-3,5%
Encours sain	3 575,9	4 041,1	4 698,1	5 322,2	13,3%

Sous l'impulsion de l'investissement, élément moteur de la croissance dans les DFA en 2007, l'encours global des crédits d'investissement a progressé de façon particulièrement dynamique (+ 29 %, contre 19 % en 2006). Pour les seules entreprises, les crédits d'investissement ont augmenté de 36 %, après 26 % en 2006.

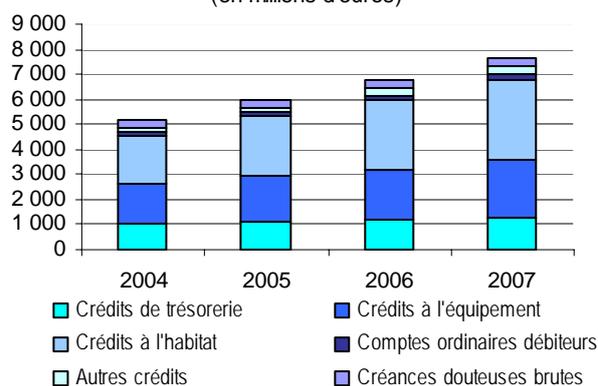
Le financement de l'habitat, qui demeure la première activité des établissements de l'échantillon avec 42 % de l'ensemble des crédits distribués, a été légèrement moins dynamique qu'en 2006, avec une hausse de 16 % contre + 19 % l'année précédente. Comparativement, ce taux atteint 35 % en 2007 pour un échantillon de banques métropolitaines de taille équivalente. Le marché des ménages, qui globalise 81 % des encours de crédits à l'habitat, demeure porteur avec une progression de 13,5 % sur l'année. Celui des entreprises a connu une décélération, avec une croissance de 26 % contre + 49 % en 2006.

Témoin de la bonne tenue de la consommation des ménages, les crédits à la consommation ont progressé de façon dynamique (+ 14 %).

Evolution des crédits dans les DFA
(en millions d'euros)



Evolutions des crédits dans l'Océan indien
(en millions d'euros)



Dans l'Océan Indien, la croissance des encours de crédits reste dynamique, dans un contexte où la progression du Produit Intérieur Brut (PIB) (+ 4,4 %) a connu un rebond après une année 2006 marquée par la crise sanitaire du Chikungunya. Son taux (+ 13,5 %) est stable par rapport à celui de 2006, et quasi identique à celui des banques des DFA (+ 13 %). Cependant, toutes les catégories de crédits n'ont pas évolué de façon similaire.



Répartition des crédits par agents économiques dans l'Océan Indien

	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	Var. 07/06
Crédits aux ménages	2 229,7	2 636,2	2 975,6	3 200,3	7,6%
Crédits à la consommation	630,8	723,1	766,6	757,5	-1,2%
Crédits à l'habitat	1 597,2	1 910,6	2 206,6	2 440,3	10,6%
Autres crédits	1,7	2,4	2,4	2,5	3,0%
Crédits aux entreprises	2 214,5	2 555,9	2 948,0	3 391,1	15,0%
Crédits d'exploitation	603,6	625,8	721,7	798,7	10,7%
Crédits d'investissement	1 242,9	1 481,6	1 597,7	1 810,3	13,3%
Crédits à l'habitat	312,3	418,9	575,7	725,8	26,1%
Autres crédits	55,8	29,7	52,9	56,4	6,6%
Collectivités locales	261,9	303,7	303,9	521,0	71,4%
Crédits d'investissement	254,8	299,2	299,3	490,1	63,8%
Autres crédits	7,1	4,5	4,6	30,9	570,3%
Autres agents économiques	161,4	164,5	216,0	200,9	-7,0%
Encours sain	4 867,5	5 660,3	6 443,5	7 313,3	13,5%

Pour les établissements de l'échantillon, la croissance la plus marquée est celle des crédits d'investissement (+ 20 % sur un an, contre 6 % en 2006). Ce taux est néanmoins inférieur à celui enregistré par un échantillon de banques métropolitaines de taille équivalente (+ 24 %). Le marché des entreprises (soit 77 % des encours) a retrouvé un certain dynamisme (+ 13 %) après la moindre vigueur de l'année 2006 (+ 8 %). Cependant, c'est sur le marché des collectivités locales (21 % des encours) que la croissance est la plus remarquable (+ 64 %), en liaison avec la réalisation de grands travaux d'infrastructure.

Le financement de l'habitat demeure l'activité phare (41,5 % des encours globaux), même s'il connaît en 2007 une décélération (+ 14 %) comparativement aux trois années précédentes où le taux de croissance était au moins égal à 20 %. Cet infléchissement est sensible sur le marché des particuliers (77 % des crédits à l'habitat) où la croissance est passée de 15 % en 2006 à 11 % en 2007. L'encours en faveur des entreprises demeure dynamique (+ 26 %), bien que la croissance soit moins vive qu'en 2006 (+ 37 %).

Les crédits à la consommation des ménages accusent un recul de plus de 1 %. Cette baisse auprès des établissements de l'échantillon ne reflète pas en tendance la situation de l'ensemble de la place qui comprend en outre les sociétés financières spécialisées dans le crédit automobile. Si on prend en compte les crédits distribués par ces dernières, les crédits à la consommation des ménages ont progressé de 4 % (contre 8 % 2006), le repli observé étant pour l'essentiel la conséquence de l'absence en 2007 du salon de l'automobile, événement organisé tous les deux ans.

2-2 Les ressources collectées auprès de la clientèle, source d'enjeu majeur pour le financement de l'activité des banques

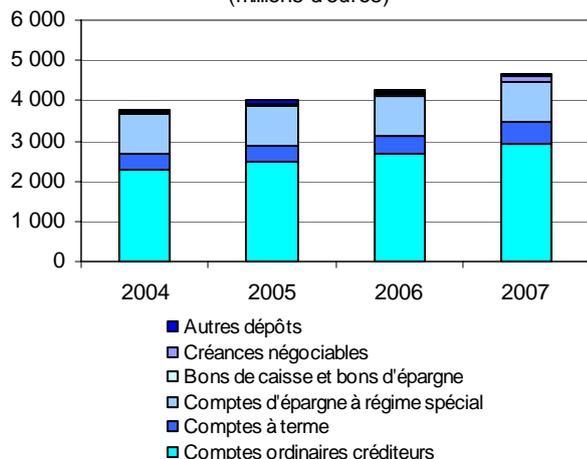
Pour l'échantillon des DFA, la collecte des ressources auprès de la clientèle s'est intensifiée par rapport aux années précédentes. Les dépôts ont progressé de 10 % en 2007 contre 8 % en 2006. Bien que l'écart tende à se restreindre, ce taux demeure encore nettement inférieur au taux de croissance des encours de crédit sur la période (+ 13 %).

Dans le détail, l'encours des dépôts à vue, qui représentent une part prépondérante des ressources collectées par les banques (62,5 % de l'ensemble des ressources clientèle en 2007), a progressé de 10 % sur l'année, soit un rythme plus soutenu qu'en 2006 (+ 8 %).

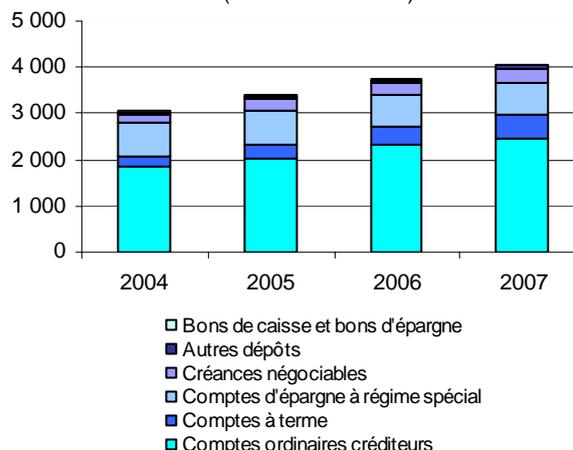
Deuxième composante des ressources clientèle, avec 22 % du total de la collecte, l'encours des comptes d'épargne à régime spécial est resté pratiquement stable en 2007, avec une croissance limitée (0,3 %), qui cependant inverse la tendance de 2006 (- 0,4 %). Leur faible attractivité s'explique en partie par la nouvelle réglementation sur les plans d'épargne logement, qui conditionne le versement de la prime à la mise en place d'un financement. L'arbitrage des épargnants constaté en 2006 en faveur des comptes à terme s'est confirmé. Leur encours a progressé de 18 %, après une croissance de 15 % en 2006. Ces produits présentent un meilleur rendement financier en raison des conditions de rémunérations offertes avec la remontée des taux monétaires et de la concurrence que se livrent les banques de la place pour capter cette épargne.



Evolution des dépôts dans les DFA
(millions d'euros)



Evolution des dépôts dans l'Océan indien
(en millions d'euros)



La collecte des dépôts par les établissements de **l'Océan Indien** a connu un nouveau ralentissement de son rythme de croissance (8 % en 2007, après 9,5 % en 2006 et 12 % en 2005). Le différentiel avec le niveau de croissance des crédits (+ 13 %) se creuse, ce qui oblige les établissements de la zone à recourir de façon de plus en plus importante à d'autres sources de financement.

La part des dépôts à vue dans l'ensemble des ressources tend à se comprimer (60 %) et devient inférieure à celle des établissements des DFA (62,5 %). Leur rythme de croissance a été divisé par 2,5 en 2007 (5,5 % contre 14 % en 2006). L'encours des comptes d'épargne à régime spécial s'est contracté (- 1%) pour la deuxième année consécutive, alors qu'il s'est stabilisé dans les DFA. L'arbitrage au profit des comptes à terme s'est encore accentué, leur encours augmentant de 35 % (24 % en 2005), ce qui inévitablement renchérit le coût moyen des dépôts pour les banques et pèse sur leur PNB.

3 - L'assainissement des portefeuilles se poursuit

Dans les DFA, l'assainissement des portefeuilles des banques de l'échantillon se poursuit. Dans cette zone, le montant global des créances douteuses brutes s'est contracté de près de 3 % en 2007. Associée au développement de l'activité de crédit, cette amélioration a permis d'abaisser le taux de créances douteuses brutes de 1,3 point en 2007, à 8,4 %.

Créances douteuses dans les DOM

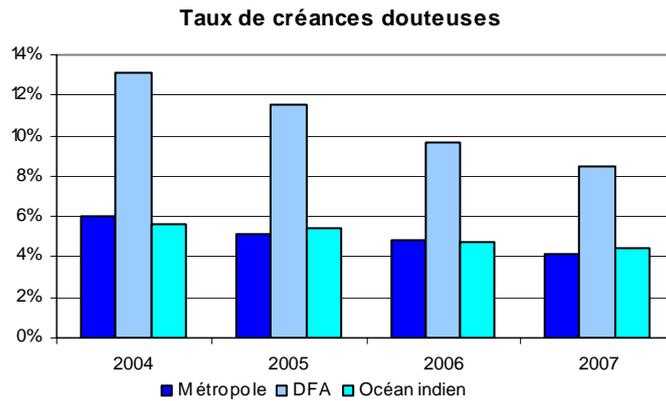
	31/12/04	31/12/05	31/12/06	31/12/07
Océan indien				
Créances douteuses brutes	289 046	321 937	318 945	339 646
Créances douteuses nettes	92 991	93 913	86 437	104 877
Provisions	196 055	228 024	232 508	234 769
Taux de créances douteuses	5,6%	5,4%	4,7%	4,4%
Taux de provisionnement	67,8%	70,8%	72,9%	69,1%
DFA				
Créances douteuses brutes	550 343	536 253	509 211	495 369
Créances douteuses nettes	121 579	108 542	101 233	111 759
Provisions	428 764	427 711	407 978	383 610
Taux de créances douteuses	13,2%	11,6%	9,7%	8,4%
Taux de provisionnement	77,9%	79,8%	80,1%	77,4%



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007

Ce taux demeure malgré tout près de deux fois supérieur à celui enregistré par les **banques de l'océan Indien**. La bonne croissance des encours permet aux établissements de cette zone d'abaisser leur taux de créances douteuses à 4,4 %, niveau légèrement supérieur à celui des banques métropolitaines de taille équivalente (4,1 %). Il convient toutefois de relever en 2007 une augmentation de 6,5 % du volume des créances douteuses brutes.

Les banques des deux zones pratiquent une politique de provisionnement plus volontaire que celles de l'échantillon métropolitain, bien qu'en recul par rapport à l'année précédente, comme en attestent les taux de provisionnement de 77 % dans les DFA (lié à un stock de créances douteuses anciennes provisionnées à 100 %) ou de 69 % dans l'océan Indien, contre 59 % en métropole.





III - DES RESULTATS D'EXPLOITATION EN AMELIORATION

1 - Des produits nets bancaires (PNB) en croissance, mais de plus en plus contraints par la baisse des marges

1-1 Une structure et des croissances de PNB différenciées entre les deux zones

Formation et structure du PNB dans les DFA

	2004	2005	2006	2007	Var. 07/06
Opérations de trésorerie et interbancaires	-1,2	0,6	-3,7	-17,1	368,5%
Opérations avec la clientèle	262,4	270,8	298,7	334,4	12,0%
Opérations sur titres	1,3	0,3	-0,4	-1,7	292,9%
Opérations de crédit-bail et de location simple	2,6	1,7	4,6	2,5	-46,8%
Divers	84,5	84,3	85,7	90,2	5,3%
Produit net bancaire	349,6	357,7	384,9	408,3	6,1%
Intérêts nets	174,8	183,7	198,9	208,8	5,0%
Commissions nettes	138,2	143,0	154,7	166,1	7,4%
<i>dont commissions nettes clientèle</i>	<i>84,4</i>	<i>84,4</i>	<i>95,3</i>	<i>102,9</i>	<i>8,0%</i>
Divers net	36,6	31,0	31,3	33,5	7,0%

Dans **les DFA**, la croissance du PNB en 2007 (+ 6 %) s'inscrit en retrait par rapport à 2006 (+ 7,5 %). Si la hausse est supérieure à celle du PNB des établissements de l'océan Indien (+ 4,5 %), son niveau est inférieur à la hausse du total de bilan (+ 9,5 %). L'accroissement du PNB est tiré par la hausse des produits nets dégagés sur les opérations avec la clientèle (+ 12 % soit + 36 millions d'euros), qui constituent 82 % du PNB, conformément à la vocation de ces banques généralistes. La hausse du PNB est en contrepartie significativement amputée par le solde des opérations de trésorerie, dont le déficit est multiplié par 4,5, à plus de 17 millions d'euros. Cette situation est la conséquence directe du recours accru des établissements au financement par leurs maisons mères afin de satisfaire leur besoin de trésorerie.

Le détail par composantes (les intérêts nets, les commissions nettes et les divers nets) permet de constater que chacune des trois sources de produits s'est appréciée. Les intérêts nets, qui représentent 51 % du PNB, se sont accrue de 5 % (+ 9,9 millions d'euros), contribuant ainsi à hauteur de 42 % à la croissance du PNB. Le développement des intérêts est essentiellement lié à l'activité de crédit, les seuls intérêts nets sur opérations avec la clientèle progressant de plus de 11 %. Toutefois, la meilleure performance revient aux commissions nettes qui, avec une hausse de plus de 7 % (+ 11,4 millions d'euros), contribuent pour 48 % à la hausse du PNB. Cette évolution accroît la part des commissions nettes dans le PNB des établissements des DFA (40,7 % en 2007). Néanmoins, si cette part n'a cessé de grandir au cours des dernières années, elle reste encore inférieure à celle observée dans l'échantillon de banques métropolitaines (42,7 %).

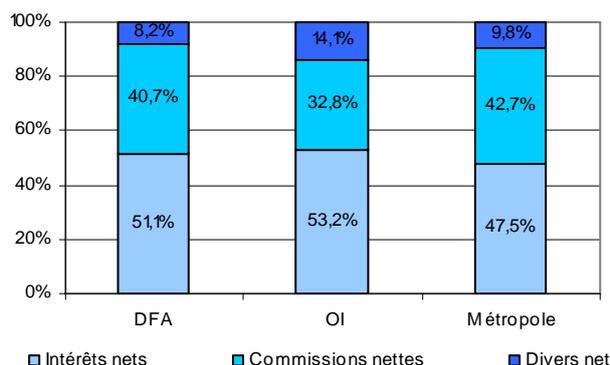
L'analyse des commissions montre que la bonne tenue des opérations avec la clientèle permet de capter de nouveaux revenus, les commissions nettes sur les opérations avec la clientèle (soit 61,9 % de l'ensemble des commissions) augmentant de 8 %. Deuxième catégorie de commissions, les commissions sur opérations de services financiers¹ progressent de 4 % et représentent 33 % de l'ensemble des commissions. Cette part est nettement inférieure à celle des établissements métropolitains (50 %), témoignant du moindre développement de l'offre de services dans cette zone comparativement au marché métropolitain.

¹ qui regroupent les commissions liées aux prestations de gestion de titres, d'assistance et de conseil pour la clientèle et celles liées à la facturation des moyens de paiement

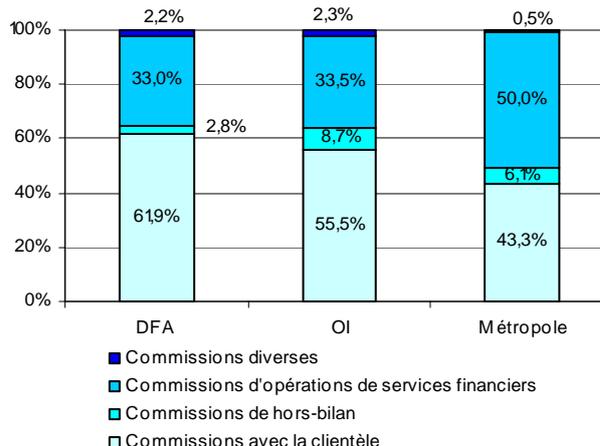


Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007

Structure du PNB en 2007



Structure des commissions nettes en 2007



Formation et structure du PNB dans l'océan Indien

	2004	2005	2006	2007	Var. 07/06
Opérations de trésorerie et interbancaires	-47,6	-59,3	-80,9	-110,7	36,8%
Opérations avec la clientèle	272,2	298,2	328,7	364,5	10,9%
Opérations sur titres	9,9	2,6	-3,4	-2,7	-20,5%
Opérations de crédit-bail et de location simple	0,0	0,0	0,0	0,1	429,4%
Divers	70,3	67,8	80,4	88,3	9,8%
Produit net bancaire	304,8	309,2	324,8	339,4	4,5%
Intérêts nets	168,0	174,0	176,9	180,4	2,0%
Commissions nettes	97,9	103,7	110,0	111,3	1,2%
<i>dont commissions nettes clientèle</i>	<i>55,6</i>	<i>62,4</i>	<i>64,3</i>	<i>61,8</i>	<i>-3,9%</i>
Divers net	39,0	31,5	37,9	47,7	25,8%

Comme dans les DFA, la croissance du PNB dans l'**océan Indien** est moins dynamique en 2007 (+ 4,5 %) qu'en 2006 (+ 5 %). Dans la continuité des années précédentes, elle s'inscrit nettement en deçà de la croissance du total de bilan des établissements de la zone (+ 15 %). Les produits nets issus des opérations avec la clientèle ont progressé de près de 11 % (+ 36 millions d'euros), apportant une contribution importante à la croissance du PNB. Cependant, si leur augmentation en 2007 a dépassé la hausse du PNB, ces gains ont été absorbés pour partie par l'augmentation du coût du refinancement auprès des maisons mères (le déficit des opérations de trésorerie progressant de 37 %), et par les moins-values enregistrées sur les opérations sur titres.

L'analyse par composantes permet de constater que les intérêts nets, qui constituent 53 % du PNB, n'ont que très peu augmenté (+ 2 %). Leur hausse ne contribue qu'à hauteur de 24 % à la hausse globale du PNB. Cette évolution est à imputer à l'accroissement du coût du refinancement auprès des maisons mères. Le déficit des intérêts nets dégagés par les opérations de trésorerie augmente de plus de 35 %, absorbant les trois quarts du surplus des intérêts nets dégagés par les opérations avec la clientèle en 2007. La croissance des commissions nettes est encore plus limitée (1 %) et s'inscrit surtout en recul par rapport à la bonne croissance de 2006 (6 %). Ainsi, elles ne contribuent que pour 9 % à la hausse du PNB, contre 40 % en 2006. La part des commissions nettes dans le PNB des établissements de l'océan Indien (32,8 %) s'inscrit en recul par rapport à l'année 2006 (33,9 %) et demeure, comme pour les établissements des DFA, bien inférieure à celle de l'échantillon de banques métropolitaines. En définitive, ce sont les produits divers¹ qui, avec une croissance de 26 %, contribuent le plus à la hausse du PNB des établissements de l'océan Indien en 2007 (66,8 %).

¹ Loyers de crédit-bail, plus ou moins values et produits accessoires.



Une analyse plus détaillée montre que les commissions nettes dégagées par les opérations avec la clientèle reculent de près de 4 %. Ainsi, leur part dans le total des commissions régresse, passant de 58,5 % en 2006 à 55,5 %. En revanche, les commissions sur opérations de services financiers progressent de 7,5 %, leur part dans le total des commissions gagnant 2 points, à 33,5 %. Cette évolution s'inscrit dans la tendance constatée pour les établissements de l'échantillon métropolitain, pour qui les commissions sur opérations de services financiers constituent 50 % du total des commissions, contre 43,3 % pour les commissions nettes sur opérations avec la clientèle. Bien que l'écart avec la référence métropolitaine reste significatif, cette évolution dans l'océan Indien témoigne du développement de l'offre de services où les marges de progression en la matière demeurent importantes.

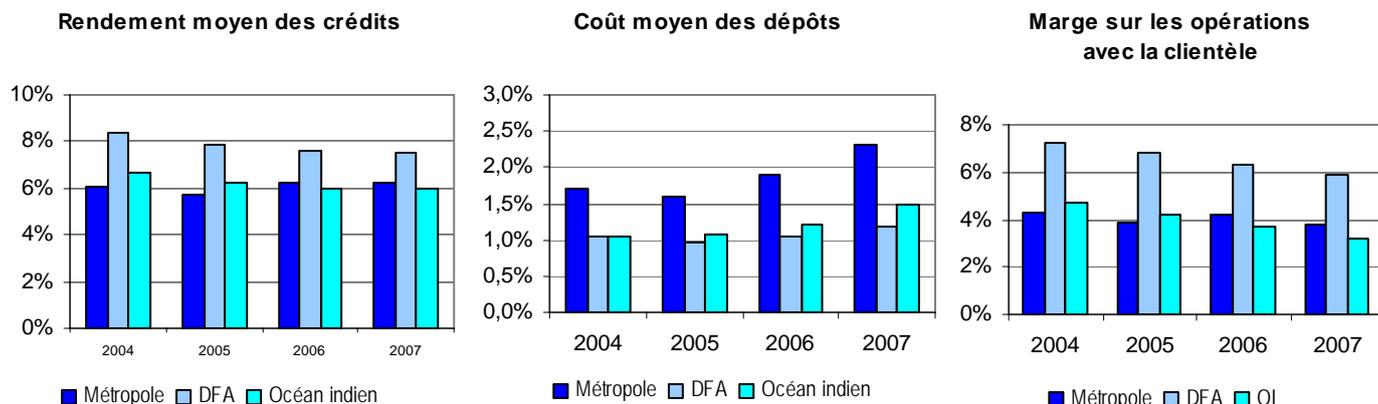
1-2 Poursuite de la baisse des marges sur opérations avec la clientèle

Coûts et rendement dans les DOM et en métropole

	2004	2005	2006	2007
<u>OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE</u>				
Coût moyen des dépôts				
Métropole	1,7%	1,6%	1,9%	2,3%
DFA	1,0%	1,0%	1,0%	1,2%
Océan indien	1,0%	1,1%	1,2%	1,5%
Rendement moyen des crédits				
Métropole	6,1%	5,7%	6,2%	6,2%
DFA	8,4%	7,9%	7,6%	7,5%
Océan indien	6,7%	6,2%	6,0%	6,0%
Marge moyenne sur opérations avec la clientèle				
Métropole	4,3%	3,9%	4,2%	3,8%
DFA	7,2%	6,9%	6,4%	5,9%
OI	4,7%	4,2%	3,7%	3,2%
<u>OPERATIONS DE TRESORERIE</u>				
Coût moyen des emprunts				
Métropole	3,6%	2,9%	3,8%	4,8%
DFA	3,4%	3,2%	3,3%	4,0%
Océan indien	3,5%	3,5%	3,8%	4,4%
Rendement moyen des prêts				
Métropole	3,0%	2,6%	3,2%	4,4%
DFA	2,7%	2,9%	3,4%	3,9%
Océan indien	4,0%	4,0%	4,4%	5,0%
<u>MARGE GLOBALE D'INTERMEDIATION</u>				
Métropole	3,3%	3,2%	3,4%	3,1%
DFA	4,5%	4,3%	4,3%	4,3%
OI	3,7%	3,2%	2,9%	2,5%

Dans les DOM, la baisse des marges sur opérations avec la clientèle s'est poursuivie en 2007. Cette évolution est également subie par les banques métropolitaines dont la marge sur opérations avec la clientèle s'est dégradée de 0,3 point en 2007 avec la remontée du coût du refinancement et de la collecte, alors que ces établissements avaient bénéficié en 2006 de conditions plus favorables en répercutant la remontée des taux monétaires sur leurs conditions débitrices. Ce recul dans les DOM s'explique par une hausse sensible au cours des dernières années du coût moyen des dépôts alors que le rendement des crédits se stabilise ou baisse.

C'est dans l'**océan Indien** que la baisse des marges est la plus sensible, avec -0,5 point en 2007, témoignant de la vive concurrence que se livrent les banques de cette zone. Si le rendement moyen des crédits est resté stable en 2007 à 6 %, le coût moyen des dépôts s'est alourdi de 0,3 point. En effet, alors que l'encours moyen des dépôts n'a progressé que de 9 % en 2007, le coût lié à la collecte des dépôts s'est renchéri de 35 %. Le niveau moyen de marge sur opérations avec la clientèle dans l'océan Indien se situe depuis deux ans sous celui des banques métropolitaines, avec un écart qui se creuse en 2007.



Dans les DFA, les marges sur opérations avec la clientèle sont également restées orientées à la baisse (- 0,5 point en 2007 après - 0,5 point en 2006). Le niveau de marge sur opérations avec la clientèle (5,9 %) demeure cependant plus élevé que dans l'océan Indien (3,2 %) ou qu'en métropole (3,8 %) avec à la fois un coût moyen de la ressource plus faible et des rendements sur les crédits meilleurs, en raison notamment d'un taux de sinistralité plus fort dans cette zone.

Le coût moyen des fonds empruntés aux maisons mères s'est renchéri de 0,6 point dans l'océan Indien à 4,4 %, niveau supérieur à celui des établissements des DFA (4,0 %) et, dans les deux cas, à des niveaux nettement supérieurs à celui du coût des dépôts de la clientèle. Ainsi, les banques des DFA et de l'océan Indien, qui font face à une insuffisance de ressources locales, se trouvent contraintes d'emprunter à un coût plus élevé auprès de leurs maisons mères. Tout l'enjeu consiste donc pour ces établissements à répercuter le coût de la ressource sur leurs conditions débitrices, afin de maintenir voire d'améliorer leur niveau de marge, ce qu'elles ne parviennent pas encore réellement à faire.

Afin de suivre l'évolution des conditions débitrices accordées aux entreprises des DOM, l'IEDOM réalise semestriellement des enquêtes auprès des principaux établissements de chaque place. Il ressort de ces enquêtes que, dans l'ensemble, et en dépit du rapprochement de ces dernières années, le coût du crédit aux entreprises observé dans les DOM demeure plus élevé qu'en métropole, comme le confirme le différentiel observé sur les rendements moyens des crédits à la clientèle. Les conditions particulières d'activité telles que l'étroitesse des marchés ou le niveau de risques plus élevé expliquent, pour partie, cette situation. Les établissements de crédit de la zone océan Indien offrent les conditions de crédit les plus avantageuses des DOM et les moins éloignées de celles de la métropole. Les résultats des enquêtes montrent également qu'après une période généralisée de baisse des taux entre 2002 et 2005, le coût du crédit aux entreprises a enregistré une inversion de tendance depuis le début de l'année 2006, qui s'est traduite par une remontée progressive des taux sur toutes les catégories de crédit. Cependant, cette remontée n'impactant pas les stocks mais uniquement les nouveaux crédits, l'impact de cette hausse sur les rendements des établissements n'est pas encore totalement perceptible.

2 - Amélioration globale des conditions d'exploitation, plus marquée dans l'océan Indien

2-1 Des coefficients nets d'exploitation toujours orientés à la baisse

La maîtrise des frais généraux et la progression des PNB en 2007 ont permis à l'ensemble des banques des DOM d'améliorer cette année encore leur coefficient net d'exploitation¹. Cette consolidation est plus marquée dans l'océan Indien où le coefficient moyen s'améliore de 2,8 points à 56,7 %, et s'inscrit 12 points en dessous de celui des banques métropolitaines. Dans les DFA, le coefficient net s'améliore de 1,6 point, à 77,6 %.

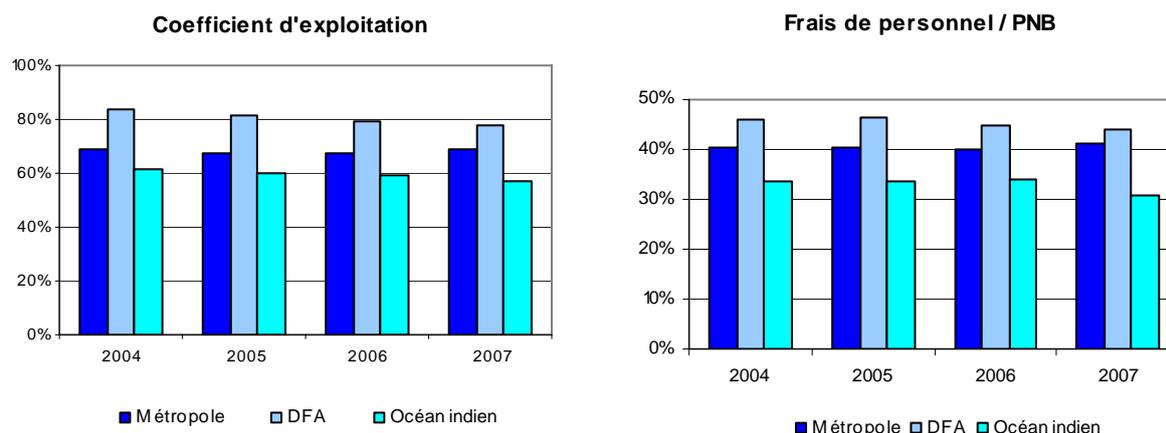
¹ (frais généraux + dotations aux amortissements) / PNB



Consommation du PNB

	2004	2005	2006	2007
Coefficient net d'exploitation				
Métropole	68,5%	67,4%	67,3%	69,0%
DFA	83,5%	81,7%	79,2%	77,6%
Océan indien	61,8%	60,0%	59,5%	56,7%
Frais de personnel / PNB				
Métropole	40,6%	40,5%	39,9%	41,1%
DFA	45,9%	46,5%	44,6%	44,1%
Océan indien	33,8%	33,8%	33,9%	31,0%

Dans **les DFA**, l'amélioration s'explique par la progression du PNB (+ 6 %, soit + 23 millions d'euros), supérieure à la hausse des frais généraux (+ 4 %, soit +13 millions d'euros). En 2007, les frais de personnel ont progressé de 5 %, par suite notamment d'une hausse des effectifs (+ 2 %), et absorbe 44,1 % du PNB. Second poste de charges (28 % de la consommation du PNB), le coût des services extérieurs s'est accru de plus de 4 millions d'euros (+ 4 %), en raison notamment des mutations des systèmes informatiques engagées par ces établissements. Bien que diminuant chaque année, le niveau élevé du coefficient net d'exploitation reste un élément de fragilité pour les établissements de cette zone. Les banques des DFA pâtissent toujours de la lourdeur de leurs structures, qu'elles s'efforcent d'alléger en développant des synergies avec leurs réseaux nationaux ou en redéployant des effectifs administratifs vers les activités commerciales.



Dans **l'océan Indien**, la situation est différente. Le coefficient net d'exploitation demeure notablement meilleur que dans les DFA et même qu'en métropole. L'amélioration enregistrée en 2007, dans un contexte de hausse modérée du PNB, alors que les banques métropolitaines font face à une dégradation de leur coefficient net d'exploitation, s'explique par une baisse des frais généraux (- 0,4 %), en liaison avec la contraction des frais de personnel (- 4,5 %)¹. La part des frais de personnel dans le PNB est ainsi contenue à 31 %, contre 41,1 % dans les banques métropolitaines. En revanche, la hausse des services extérieurs (+ 7 %) a pénalisé les établissements de crédit en absorbant 19,5 % de leur PNB en 2007 contre 18,5 % en 2006.

En conclusion, la progression du résultat brut d'exploitation (RBE) dans l'océan Indien a été soutenue (+12 %) et nettement supérieure à celle du PNB (+ 4,5 %), tirant profit de la bonne maîtrise des frais de personnel, tandis que dans les DFA, la hausse du RBE (+ 14 %), bien que plus dynamique que celle du PNB, s'affiche en recul par rapport à 2006 (+ 23 %).

¹ Cette baisse intervient après une année 2006 où les frais de personnel étaient anormalement élevés, 2006 étant la dernière année laissant la possibilité de départs anticipés à la retraite dans le cadre de la loi d'orientation pour l'outre-mer.



2-2 De sensibles écarts de productivité en défaveur des DFA, mais de bonnes performances enregistrées en 2007 dans cette zone

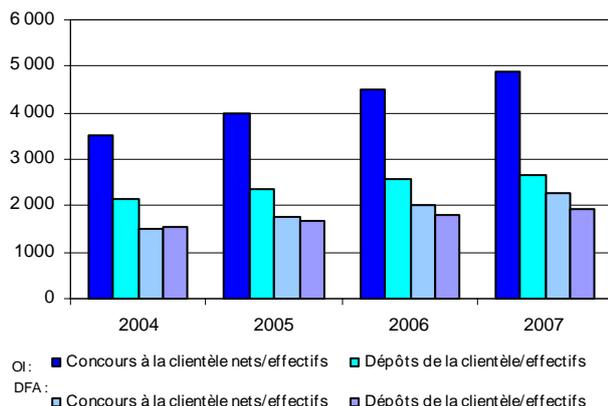
Les indicateurs de productivité ont favorablement progressé par rapport à 2006 dans les DFA, et de manière plus contrastée dans l'océan Indien où les établissements présentent néanmoins de meilleurs ratios de productivité, de l'ordre de 25 % en matière de PNB et de collecte de dépôts par agent, et de 50 % sur les encours de crédit.

Indicateurs de productivité

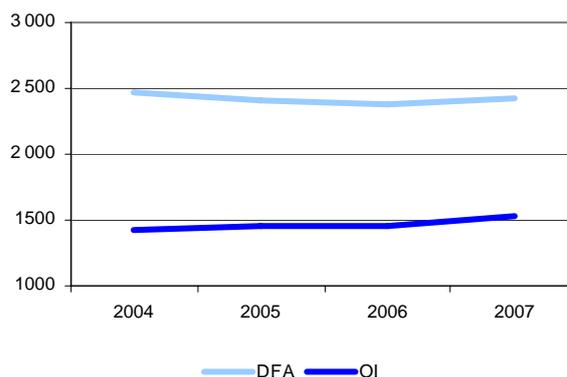
	2004	2005	2006	2007	Var. 07/06
Océan Indien					
PNB/effectifs	214,8	213,2	222,8	222,7	0,0%
Frais généraux/effectifs	122,8	117,1	121,9	116,2	-4,7%
Concours à la clientèle nets/effectifs	3 495,8	3 968,4	4 480,6	4 869,9	8,7%
Dépôts de la clientèle/effectifs	2 148,8	2 359,2	2 569,4	2 652,7	3,2%
DFA					
PNB/effectifs	141,2	148,6	161,3	168,1	4,2%
Frais généraux/effectifs	112,1	115,7	121,3	124,5	2,6%
Concours à la clientèle nets/effectifs	1 516,9	1 747,3	2 035,2	2 258,9	11,0%
Dépôts de la clientèle/effectifs	1 531,6	1 675,3	1 785,2	1 923,4	14,8%

Dans les DFA, la hausse modérée des effectifs (+ 1,8 %), conjuguée à la hausse du PNB (+ 6 %), a permis une amélioration de la productivité de plus de 4 %. Le volume d'encours de crédits géré par salarié s'est également accru de 11 % ; il demeure cependant très en deçà du ratio moyen enregistré par les établissements de l'océan Indien.

Indicateurs de productivité



Evolution des effectifs



Dans l'océan Indien, la situation demeure satisfaisante, selon des progressions différenciées. Alors que la productivité du travail stagne, le volume d'encours de crédit à la clientèle géré par salarié s'accroît de près de 9 %. Cette situation témoigne de la contraction des marges, l'augmentation des volumes ne générant pas les revenus en conséquence.

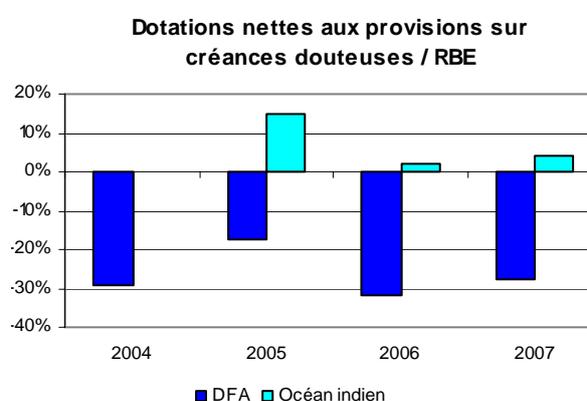
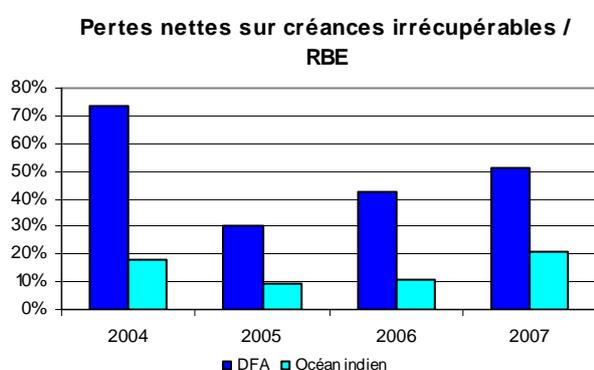


3 - Contribution positive du coût du risque dans les DFA, contre un alourdissement dans l'océan Indien

	2004	2005	2006	2007
Coût du risque / RBE (1)				
DFA	5,0%	-19,5%	9,3%	7,5%
Océan Indien	2,1%	-32,7%	-8,5%	-19,2%
Métropole	13,2%	5,7%	0,6%	3,3%
Dotations nettes aux provisions sur créances douteuses / RBE				
DFA	-29,4%	-17,5%	-31,7%	-27,7%
Océan Indien	-0,2%	15,0%	2,1%	4,3%
Métropole	5,4%	-12,2%	-11,3%	-5,5%
Pertes nettes sur créances irrécupérables / RBE				
DFA	73,2%	30,6%	42,5%	51,5%
Océan Indien	17,8%	9,0%	10,6%	21,1%
Métropole	23,2%	26,8%	21,0%	20,8%

(1) Le ratio coût du risque /RBE représente la part du RBE absorbé par les dotations nettes aux provisions et les pertes nettes sur créances irrécupérables. Un ratio positif témoigne d'une contribution positive du coût du risque aux résultats.

Dans les **DFA**, le coût du risque a apporté une contribution positive aux résultats de l'ordre de 7 millions d'euros, équivalente à 7,5 % du Résultat brut d'exploitation (RBE). Comme les années passées, les reprises de provisions sur créances douteuses sont restées significativement plus importantes que les dotations, les banques des DFA poursuivant l'assainissement de leur portefeuille de crédits. De conséquentes reprises sur provisions pour risques et charges ont également apporté une contribution positive au résultat, à concurrence de 13 % du RBE. En revanche, la politique d'assainissement des portefeuilles s'est accompagnée de la comptabilisation d'importantes pertes nettes sur créances irrécouvrables, qui ont amputé le RBE à hauteur de 51,5 %.



Dans **l'océan Indien**, le poids du coût du risque s'est significativement alourdi en 2007 (+ 28 millions d'euros, soit + 152 %), absorbant 19,2 % du RBE. Les dotations nettes aux provisions pour créances douteuses sont reparties à la hausse (+ 128 %) et des pertes nettes sur créances irrécupérables ont été comptabilisées pour un montant de 31 millions d'euros (21,1 % du RBE), contre 14 millions d'euros en 2006.



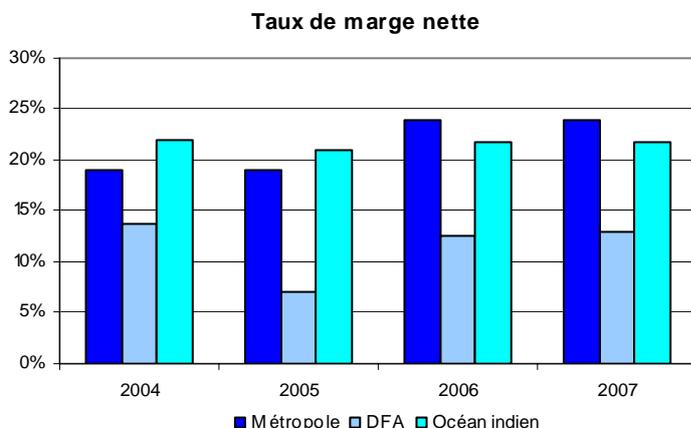
4 - Des résultats nets en hausse avec, pour les DFA, une rentabilité structurellement plus faible

	2004	2005	2006	2007
Résultat courant avant impôt / PNB				
Métropole	28,8%	32,0%	34,1%	30,3%
DFA	18,8%	14,9%	22,8%	24,2%
Océan Indien	36,9%	25,6%	35,1%	32,8%
Taux de marge nette *				
Métropole	18,9%	19,0%	24,0%	24,0%
DFA	13,8%	7,0%	12,6%	13,0%
Océan Indien	22,1%	21,1%	21,8%	21,8%
Résultat net / Total de bilan (ROA)				
Métropole	0,8%	0,8%	0,9%	0,8%
DFA	0,8%	0,4%	0,7%	0,7%
Océan Indien	1,0%	0,9%	0,9%	0,8%

* Résultat net / PNB

Le résultat courant avant impôt (RCAI) des banques a connu des évolutions différenciées entre les deux zones. Dans **les DFA**, la progression du PNB, combinée à la contribution positive du coût du risque, permet un accroissement de 12,7 % du RCAI, et ce malgré la hausse des frais généraux. Les banques des DFA ont ainsi pu dégager en 2007 un RCAI équivalent à 24 % du PNB, soit un niveau légèrement meilleur qu'en 2006 (+ 1,4 point). A l'inverse, dans **l'océan Indien**, le RCAI des banques est en recul de plus de 2 % en 2007, conséquence directe de l'augmentation du coût du risque. Ainsi, si la rentabilité des banques de cette zone diminue, avec un RCAI équivalent à 33 % du PNB contre 35 % en 2006, elle demeure néanmoins significativement supérieure à celle des banques des DFA et devient supérieure à la rentabilité des banques de l'échantillon métropolitain.

Les deux zones des DOM comptabilisent des résultats nets en hausse, bien que les progressions soient nettement moins soutenues qu'en 2006. Dans **les DFA**, la croissance des charges exceptionnelles et l'augmentation des dotations nettes au FRBG¹ limitent la hausse du résultat net à 8,7 %. Dans **l'océan Indien**, le résultat net progresse de 13 %. Ce bon niveau, en regard de la baisse du RCAI (- 2 %), trouve son explication dans l'absence de charges exceptionnelles et la baisse des dotations nettes au FRBG.



¹ Fonds pour Risques Bancaires Généraux



Le niveau du taux de marge nette¹ s'est apprécié dans les DFA alors qu'il est resté stable dans l'océan Indien. Cependant, ce taux, qui définit la rentabilité des établissements, demeure nettement inférieur dans **les DFA**, avec un différentiel de 9 points par rapport à celui des établissements de l'océan Indien et de 11 points avec celui des banques de l'échantillon métropolitain. En effet, en dépit d'un PNB supérieur de 20 %, les banques des DFA dégagent un résultat net inférieur de 30 % à celui des banques de l'océan Indien. L'écart entre les deux zones se retrouve au niveau du RBE, les places de Martinique et Guadeloupe subissant des coûts de structures importants, dont l'origine réside en partie dans l'importance du nombre des acteurs bancaires². Les banques de **l'océan Indien** affichent un taux de marge nette légèrement inférieur à celui des banques métropolitaines (- 2,2 points), et ce malgré un meilleur coefficient net d'exploitation (-12,3 points). Cette situation trouve son explication dans le coût du risque, qui absorbe en 2007 19,2 % du RBE des banques de l'océan Indien, alors qu'il apporte une contribution positive aux résultats des banques de l'échantillon métropolitain.

La rentabilité bancaire des établissements des DOM est sensiblement équivalente à celle des banques de l'échantillon métropolitain. Le rapport du PNB au total de bilan est meilleur pour les établissements des DOM que pour les banques métropolitaines. En revanche, les établissements des DOM souffrent de coûts de structure et d'un coût du risque plus importants que les banques métropolitaines. En définitive, les niveaux de ROA (résultat net / total de bilan) entre établissements des DOM et métropolitains convergent. C'est dans l'océan Indien que le ROA est le plus élevé à 0,8 %, équivalent à celui de la métropole, contre 0,7 % pour les établissements des DFA.

¹ Résultat Net / PNB

² Pour un même niveau de représentativité sur chaque place (environ deux tiers des crédits et des dépôts), l'échantillon de l'étude compte neuf banques dans les DFA contre quatre banques dans l'océan Indien.



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007



ANNEXES



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007



ANNEXE 1

Méthodologies et échantillons

Les sources d'information

L'étude relative à l'activité des établissements est menée sur la base des informations collectées dans le cadre des déclarations BAFI (*). *Les données chiffrées peuvent faire l'objet d'actualisation en fonction des déclarations modificatives effectuées par les établissements de crédit*

(*) La BAFI constitue la base de données des agents financiers de la Banque de France. Les établissements de crédit sont soumis à l'obligation de transmettre les informations concernant leur activité au Secrétariat Général de la Commission Bancaire. Ces déclarations sont effectuées dans un cadre réglementaire fixé par instructions de la Commission Bancaire.

Méthodologie

Les calculs servant à la détermination des ratios d'analyse sont effectués à partir des informations déclarées par les établissements dans le cadre de la BAFI et notamment au travers des états 4000, 4080 et 4090. Pour les besoins des études, les données sont agrégées par zone géographique et par type de réseaux bancaires.

Les différentes données font l'objet d'une analyse relative au travers des calculs de ratios suivants :

Approche de la consommation du PNB

Frais généraux/PNB	Sources (Etat BAFI 4080)
Charges de personnel/PNB	(Etat BAFI 4080)
Charges de personnel/Effectif	(Etats BAFI 4080 et 4090)

Ratios de productivité

PNB/Effectif	(Etats BAFI 4080 et 4090)
Concours clients bruts/Effectif	(Etats BAFI 4000 et 4090)
Dépôts/ Effectif	(Etats BAFI 4000 et 4090)

Ratios de sinistralité

Dotations nettes/PNB	(Etat BAFI 4080)
Créances douteuses/Concours clients bruts	(Etat BAFI 4000)
Provisions sur créances douteuses/Créances douteuses brutes	(Etat BAFI 4000)

Ratios de rentabilité

Résultat courant avant impôt/PNB	(Etat BAFI 4080)
Résultat net/PNB	(Etat BAFI 4080)

Approche de la constitution du PNB et des marges

<u>Coût moyen des dépôts :</u>	
Charges sur opérations avec la clientèle / Dépôts de la clientèle	(Etat BAFI 4080 et 4000)
<u>Rendement moyen des crédits :</u>	
Produits sur opérations avec la clientèle / Crédits à la clientèle	(Etat BAFI 4080 et 4000)
Commissionnement/Produits sur opérations avec la clientèle	(Etat BAFI 4080)

Les données départementalisées relatives aux départements d'outre-mer sont collectées par l'IEDOM au niveau de chacune de ses agences locales.



Echantillon

L'étude a été menée sur 13 établissements disposant d'une autonomie juridique ; 9 appartiennent au réseau des banques commerciales et 4 au réseau mutualiste et coopératif. Les sociétés financières sont écartées de cette analyse pour des raisons d'homogénéité, ainsi que les banques dont le siège social réside en métropole, car il apparaît difficile de régionaliser leurs résultats : une partie des charges est en effet parfois supportée par leur maison mère hors des zones ultramarines étudiées ; il peut en aller de même pour certaines ressources, susceptibles d'être regroupées au niveau des sièges métropolitains.

Dans un souci de cohérence des analyses, ces établissements sont regroupés en deux zones géographiques : les départements français d'Amérique (9) et l'océan Indien (4). L'étude a été réalisée à partir des données des établissements de crédit suivants :

Banques commerciales DFA : 6 établissements

Banque des Antilles Françaises	BDAF
Banque française commerciale Antilles-Guyane	BFCAG
Banque Nationale de Paris Paribas Guyane	BNPG
Banque Nationale de Paris Paribas Guadeloupe	BNPGUA
Banque Nationale de Paris Paribas Martinique	BNPM
Société générale de banque aux Antilles	SGBA

Banques mutualistes DFA : 3 établissements

Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Guadeloupe	CRCAMG
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Martinique	CRCAMM
Caisse fédérale du crédit mutuel Antilles-Guyane	FCMAG

Banques commerciales océan Indien : 3 établissements

Banque Française Commerciale de l'Océan Indien	BFCOI
Banque Nationale de Paris Paribas Réunion	BNPR
Banque de la Réunion	BR

Banques mutualistes océan Indien : 1 établissement

Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Réunion	CRCAMR
--	--------



Echantillon (suite)

Au 31 décembre 2007, l'activité des 13 banques de l'échantillon analysées représente :

- ✓ 57 % de la collecte des dépôts des établissements installés localement¹ dans les DFA et 66 % dans l'océan Indien ;
- ✓ 62 % de la distribution des crédits dans les DFA et 70 % dans l'océan Indien.

	DFA		OCEAN INDIEN	
	EC LOCAUX	EC de l'échantillon	EC LOCAUX	EC de l'échantillon
	24 EC	9 EC	19 EC	4 EC
	- 14 banques - 8 stés financières - 1 IFS - Trésor public <i>(activité résiduelle)</i>	- 9 banques	- 8 banques - 9 stés financières - 1 IFS - Trésor public <i>(activité résiduelle)</i>	- 4 banques
DEPOTS <i>(hors épargne collectée par les CRCA pour le compte de la CNCA)</i>	8 194	4 672	6 164	4 043
Poids dans l'activité des EC locaux (en %)	100%	57%	100%	66%
Evolution 2007/2006 (en millions)	647	412	423	297
Evolution 2007/2006 (en %)	8,6%	9,7%	7,4%	7,9%
CREDITS BRUTS	9 416	5 811	11 011	7 653
Poids dans l'activité des EC locaux (en %)	100%	62%	100%	70%
Evolution 2007/2006 (en millions)	775	611	1 072	891
Evolution 2007/2006 (en %)	9,0%	11,7%	10,8%	13,2%

¹ Hors la collecte réalisée par les CRCA pour le compte de la CNCA.



ANNEXE 2

Les bilans agrégés par zone géographique

ANTILLES - GUYANE

(en millions d'€)

ACTIF	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	Variation
OPERATIONS DE TRESORERIE	1 909,0	1 983,9	1 673,3	1 653,5	-1,2%
Caisse, Institut d'émission, Trésor public, Comptes courants postaux	163,9	150,4	162,4	182,3	12,2%
Etablissements de crédit et institutions financières	1 745,1	1 833,5	1 510,9	1 471,2	-2,6%
* Comptes ordinaires	401,3	279,5	216,2	198,0	-8,4%
* Prêts et comptes à terme	609,8	751,4	682,1	608,2	-10,8%
* Opérations avec les réseaux et groupes	720,1	788,3	596,2	649,4	8,9%
* Valeurs reçues en pension					-
Autres opérations	13,9	14,4	16,4	15,6	-5,0%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	3 697,4	4 149,2	4 798,7	5 433,4	13,2%
Créances commerciales	25,6	29,1	30,2	28,6	-5,3%
Crédits de trésorerie	701,3	732,6	809,4	905,0	11,8%
Crédits à l'équipement	869,8	1 033,2	1 230,4	1 588,2	29,1%
Crédits à l'habitat	1 543,0	1 782,4	2 118,0	2 449,9	15,7%
Comptes ordinaires débiteurs	195,5	195,6	245,0	260,1	6,2%
Autres crédits	240,7	268,2	265,2	90,4	-65,9%
Créances douteuses nettes	121,5	108,1	100,6	111,3	10,6%
Provisions sur créances douteuses (non incluses)	421,6	420,7	401,1	377,1	-6,0%
OPERATIONS DIVERSES	342,5	329,0	451,8	509,0	12,7%
Comptes de régularisation et divers	312,5	308,0	376,5	404,2	7,4%
Opérations sur titres	30,0	21,0	75,3	104,8	39,2%
VALEURS IMMOBILISEES	205,4	203,0	217,3	226,2	4,1%
Titres de participation et filiales	59,9	63,2	65,4	70,7	8,2%
Immobilisations	74,5	71,8	82,7	90,1	8,9%
Location avec option d'achat	58,5	56,5	57,2	53,5	-6,5%
Location simple					-
Actionnaires et associés					-
Divers	12,6	11,6	12,0	11,8	-1,4%
TOTAL DE L'ACTIF	6 154,3	6 665,1	7 141,2	7 822,1	9,5%

PASSIF	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	Variation
OPERATIONS DE TRESORERIE	1 596,5	1 834,2	1 957,9	2 193,2	12,0%
Caisse, Institut d'émission, Trésor public, Comptes courants postaux	0,3	0,2	0,2	0,4	145,3%
Etablissements de crédit et institutions financières	1 596,1	1 834,0	1 957,7	2 192,8	12,0%
* Comptes ordinaires	117,2	107,7	143,4	231,8	61,7%
* Emprunts et comptes à terme	197,8	272,5	276,6	225,4	-18,5%
* Opérations avec les réseaux et groupes	1 257,5	1 420,3	1 493,7	1 686,7	12,9%
* Autres	23,6	33,5	44,1	48,9	11,0%
Valeurs données en pension ou vendues fermes					-
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	3 792,4	4 032,4	4 259,6	4 671,9	9,7%
Comptes créditeurs de la clientèle	2 679,2	2 875,9	3 132,2	3 472,2	10,9%
* Sociétés et entrepreneurs individuels	1 312,5	1 431,6	1 736,8	1 784,8	2,8%
* Comptes ordinaires	1 098,2	1 216,4	1 489,3	1 511,3	1,5%
* Comptes à terme	214,2	215,1	247,5	273,4	10,5%
* Particuliers	1 012,2	1 059,0	972,8	1 243,5	27,8%
* Comptes ordinaires	909,4	951,7	846,1	1 086,3	28,4%
* Comptes à terme	102,8	107,3	126,7	157,2	24,1%
* Autres	354,5	385,3	422,6	443,9	5,0%
* Comptes ordinaires	282,0	301,1	330,2	323,0	-2,2%
* Comptes à terme	72,5	84,2	92,4	121,0	31,0%
Comptes d'épargne à régime spécial	999,6	1 010,5	1 006,7	1 010,1	0,3%
Bons de caisse et bons d'épargne	11,1	8,1	12,6	3,0	-76,1%
Créances négociables	31,4	42,9	44,0	123,8	181,2%
Autres dépôts	71,1	94,9	64,2	62,8	-2,1%
OPERATIONS DIVERSES	247,2	291,7	329,4	358,4	8,8%
Comptes de régularisation et divers	247,2	291,7	314,4	343,4	9,2%
Opérations sur titres			15,0	15,0	0,0%
CAPITAUX PROPRES	518,3	506,9	594,3	598,6	0,7%
dont Dettes subordonnées, provisions, fonds pour risques bancaires généraux	243,2	232,7	237,9	225,5	-5,2%
dont Réserves	82,2	99,3	121,3	152,3	25,6%
dont Capital	128,1	143,7	171,8	175,2	2,0%
TOTAL DU PASSIF	6 154,3	6 665,1	7 141,2	7 822,1	9,5%


OCEAN INDIEN

(en millions d'€)

ACTIF	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	Variation
OPERATIONS DE TRESORERIE	801,6	906,5	764,6	1 042,1	36,3%
Caisse, Institut d'émission, Trésor public, Comptes courants postaux	102,9	140,2	139,4	153,5	10,1%
Etablissements de crédit et institutions financières	698,7	766,3	625,2	888,6	42,1%
* Comptes ordinaires	21,6	69,9	75,1	64,8	-13,7%
* Prêts et comptes à terme	124,5	193,7	178,4	209,1	17,2%
* Opérations avec les réseaux et groupes	549,6	498,4	365,8	606,0	65,7%
* Valeurs reçues en pension	-	-	-	-	-
Autres opérations	3,0	4,4	5,9	8,7	46,7%
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	4 960,5	5 754,2	6 529,9	7 418,2	13,6%
Créances commerciales	87,4	86,6	92,1	85,9	-6,7%
Crédits de trésorerie	1 036,9	1 109,0	1 215,2	1 248,1	2,7%
Crédits à l'équipement	1 593,9	1 856,5	1 963,8	2 360,8	20,2%
Crédits à l'habitat	1 916,0	2 337,2	2 791,5	3 174,0	13,7%
Comptes ordinaires débiteurs	121,4	165,7	201,1	258,4	28,5%
Autres crédits	111,9	105,3	179,8	186,1	3,5%
Créances douteuses nettes	93,0	93,9	86,4	104,9	21,3%
Provisions sur créances douteuses (non incluses)	196,1	228,0	232,5	234,8	1,0%
OPERATIONS DIVERSES	393,8	382,5	478,7	488,3	2,0%
Comptes de régularisation et divers	178,9	149,0	171,0	178,9	4,6%
Opérations sur titres	214,9	233,5	307,6	309,4	0,6%
VALEURS IMMOBILISEES	253,2	256,0	278,8	299,1	7,3%
Titres de participation et filiales	108,7	110,9	149,8	166,8	11,3%
Immobilisations	90,8	89,5	89,7	92,3	2,9%
Location avec option d'achat	-	0,0	2,7	3,6	31,2%
Location simple	-	-	-	-	-
Actionnaires et associés	-	-	-	-	-
Divers	53,7	55,5	36,6	36,5	-0,2%
TOTAL DE L'ACTIF	6 409,1	7 299,2	8 051,9	9 247,7	14,9%

PASSIF	31/12/2004	31/12/2005	31/12/2006	31/12/2007	Variation
OPERATIONS DE TRESORERIE	2 448,9	2 875,6	3 158,2	4 017,1	27,2%
Caisse, Institut d'émission, Trésor public, Comptes courants postaux	0,0	0,0	0,0	0,2	NS.
Etablissements de crédit et institutions financières	2 448,9	2 875,6	3 158,2	4 016,8	27,2%
* Comptes ordinaires	58,9	59,5	27,3	147,6	440,3%
* Emprunts et comptes à terme	140,6	262,8	284,8	463,6	62,8%
* Opérations avec les réseaux et groupes	2 223,9	2 517,1	2 811,0	3 365,2	19,7%
* Autres	25,5	36,2	35,1	40,4	15,1%
Valeurs données en pension ou vendues fermes	-	-	-	-	-
OPERATIONS AVEC LA CLIENTELE	3 049,1	3 420,9	3 746,2	4 042,7	7,9%
Comptes créditeurs de la clientèle	2 090,2	2 345,9	2 699,0	2 964,0	9,8%
* Sociétés et entrepreneurs individuels	1 165,2	1 306,3	1 491,9	1 667,5	11,8%
* Comptes ordinaires	96,2	1 057,6	1 204,5	1 308,7	8,6%
* Comptes à terme	196,0	248,7	287,3	358,9	24,9%
* Particuliers	737,1	815,1	913,5	1 038,9	13,7%
* Comptes ordinaires	702,6	767,2	847,4	911,4	7,6%
* Comptes à terme	34,4	48,0	66,1	127,5	93,0%
* Autres	187,9	224,4	293,7	257,6	-12,3%
* Comptes ordinaires	166,7	204,7	255,4	215,8	-15,5%
* Comptes à terme	21,2	19,7	38,2	41,8	9,4%
Comptes d'épargne à régime spécial	716,1	733,9	719,8	712,5	-1,0%
Bons de caisse et bons d'épargne	27,1	44,3	20,3	11,2	-44,6%
Créances négociables	182,5	238,4	247,9	286,5	15,6%
Autres dépôts	33,2	58,4	59,2	68,5	15,7%
OPERATIONS DIVERSES	192,2	208,1	280,8	201,1	-28,4%
Comptes de régularisation et divers	192,2	208,1	280,8	201,1	-28,4%
Opérations sur titres	-	-	-	-	-
CAPITAUX PROPRES	719,0	794,6	866,8	986,9	13,9%
dont Dettes subordonnées, provisions, fonds pour risques bancaires généraux	155,1	155,3	171,4	211,1	23,1%
dont Réserves	371,2	408,5	427,4	488,9	14,4%
dont Capital	125,9	143,2	143,9	151,6	5,3%
TOTAL DU PASSIF	6 409,1	7 299,2	8 051,9	9 247,7	14,9%



Les comptes de résultats agrégés par zone géographique

ANTILLES - GUYANE

Montants en millions d'€

	2004	2005	2006	2007	Variation
(+) Produits d'exploitation bancaire	503,781	519,276	562,872	616,729	9,6%
Opérations de trésorerie et interbancaires	48,255	55,966	61,475	61,156	-0,5%
Opérations avec la clientèle	313,417	319,412	354,873	398,700	12,4%
Opérations sur titres	2,884	1,762	1,374	2,653	93,1%
Opérations de crédit-bail et de location simple	29,563	32,821	33,877	35,276	4,1%
Divers	109,660	109,315	111,275	118,942	6,9%
(-) Charges d'exploitation bancaire	151,810	157,660	174,406	206,078	18,2%
Opérations de trésorerie et interbancaires	49,427	55,338	65,130	78,279	20,2%
Opérations avec la clientèle	37,444	35,337	40,390	48,130	19,2%
<i>dont sur Dépôts à vue</i>	<i>0,595</i>	<i>0,565</i>	<i>1,329</i>	<i>1,828</i>	<i>37,5%</i>
<i>dont sur Comptes d'épargne (hors PEL, CEL)</i>	<i>14,056</i>	<i>13,670</i>	<i>14,567</i>	<i>16,439</i>	<i>12,9%</i>
<i>dont sur Comptes d'épargne-logement (CEL)</i>	<i>1,016</i>	<i>0,968</i>	<i>1,119</i>	<i>1,328</i>	<i>18,7%</i>
<i>dont sur Plans d'épargne-logement (PEL)</i>	<i>11,064</i>	<i>10,495</i>	<i>9,807</i>	<i>8,415</i>	<i>-14,2%</i>
<i>dont sur Dépôts à terme</i>	<i>8,921</i>	<i>9,395</i>	<i>12,910</i>	<i>19,056</i>	<i>47,6%</i>
<i>dont sur Bons de caisse</i>	<i>0,232</i>	<i>0,182</i>	<i>0,269</i>	<i>0,236</i>	<i>-12,3%</i>
Opérations sur titres	1,269	1,447	1,821	4,800	163,6%
Opérations de crédit-bail et de location simple	26,969	31,161	29,251	32,816	12,2%
Divers	36,702	34,378	37,816	42,055	11,2%
(+) Produits accessoires et produits divers	13,669	10,625	14,282	14,465	1,3%
(-) Charges accessoires et charges diverses	2,146	1,284	2,019	1,124	-44,3%
(-) Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres de placement	0,339	-0,027	-0,024	-0,485	1920,8%
(-) Intérêts sur créances douteuses	13,577	13,301	15,813	16,137	2,0%
Produit net bancaire	349,578	357,713	384,940	408,340	6,1%
(-) Frais généraux	277,588	278,453	289,523	302,397	4,4%
<i>dont Frais de personnel</i>	<i>160,399</i>	<i>166,483</i>	<i>171,812</i>	<i>180,071</i>	<i>4,8%</i>
<i>dont Impôts et taxes</i>	<i>5,935</i>	<i>6,636</i>	<i>7,885</i>	<i>8,103</i>	<i>2,8%</i>
<i>dont Services extérieurs</i>	<i>111,254</i>	<i>105,334</i>	<i>109,826</i>	<i>114,223</i>	<i>4,0%</i>
(-) Dotations aux amortissements	13,637	13,992	13,325	13,616	2,2%
(-) Dotations nettes aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	0,358	-0,669		0,160	-
(-) Quote part sur siège social	1,795	1,562	2,483	1,230	-50,5%
(-) Quote part sur opérations d'exploitation non bancaires faites en commun		0,043		0,033	-
(+) Charges refacturées	1,422	1,083	0,575	0,714	24,2%
Résultat brut d'exploitation	57,622	65,415	80,184	91,618	14,3%
(-) Dot. nettes aux provisions sur créances douteuses	-16,933	-11,425	-25,405	-25,348	-0,2%
(-) Autres dot. nettes aux provisions pour dépréciation	-0,313	0,053	-0,107	-0,148	38,3%
(-) Dot. nettes aux provisions pour risques et charges	-14,254	17,395	-0,191	-12,446	6416,2%
(-) Pertes nettes sur créances irrécupérables	42,207	20,014	34,077	47,212	38,5%
(+) Intérêts sur créances douteuses	13,577	13,301	15,813	16,137	2,0%
Résultat d'exploitation	60,492	52,679	87,623	98,485	12,4%
(+) + ou - values de cessions sur immob. corp. et incorp.	0,006	0,118	0,293	0,260	-11,3%
(+) + ou - values de cessions sur immob. financières	5,492	0,334	0,043	-0,866	-2114,0%
(-) Dot. nettes aux provisions des immob. financières	0,327	-0,092	0,350	-0,866	-347,4%
Résultat courant avant impôt	65,663	53,223	87,609	98,745	12,7%
(+) Produits exceptionnels	0,178	0,317	0,162	0,139	-14,2%
(-) Charges exceptionnelles	4,301	9,594	2,199	5,772	162,5%
(-) Dotations nettes sur FRBG	-6,701	-1,681	6,389	9,240	44,6%
(-) Dot. nettes aux provisions réglementées	0,025	-0,046	-0,154	-0,113	-26,6%
(-) Impôts sur les bénéfices	20,101	20,533	30,704	31,093	1,3%
Résultat net	48,114	25,142	48,637	52,891	8,7%



OCEAN INDIEN

Montants en millions d'€

	2004	2005	2006	2007	Variation
(+) Produits d'exploitation bancaire	440,293	463,387	512,978	602,570	17,5%
Opérations de trésorerie et interbancaires	26,386	34,825	35,557	43,114	21,3%
Opérations avec la clientèle	307,377	337,875	373,826	422,389	13,0%
Opérations sur titres	15,747	9,018	7,872	11,674	48,3%
Opérations de crédit-bail et de location simple		0,001	0,312	1,154	269,9%
Divers	90,785	81,669	95,412	124,240	30,2%
(-) Charges d'exploitation bancaire	137,127	151,339	192,970	263,294	36,4%
Opérations de trésorerie et interbancaires	73,959	94,149	116,484	153,858	32,1%
Opérations avec la clientèle	25,465	27,880	32,343	44,278	36,9%
<i>dont sur Dépôts à vue</i>	<i>0,903</i>	<i>1,020</i>	<i>1,230</i>	<i>1,199</i>	<i>-2,5%</i>
<i>dont sur Comptes d'épargne (hors PEL, CEL)</i>	<i>8,619</i>	<i>8,971</i>	<i>10,002</i>	<i>11,660</i>	<i>16,6%</i>
<i>dont sur Comptes d'épargne-logement (CEL)</i>	<i>1,255</i>	<i>1,203</i>	<i>1,339</i>	<i>1,543</i>	<i>15,2%</i>
<i>dont sur Plans d'épargne-logement (PEL)</i>	<i>8,084</i>	<i>7,930</i>	<i>7,487</i>	<i>6,273</i>	<i>-16,2%</i>
<i>dont sur Dépôts à terme</i>	<i>5,570</i>	<i>7,317</i>	<i>10,415</i>	<i>20,596</i>	<i>97,8%</i>
<i>dont sur Bons de caisse</i>	<i>0,484</i>	<i>0,571</i>	<i>0,702</i>	<i>0,429</i>	<i>-38,9%</i>
Opérations sur titres	5,668	6,468	11,325	15,088	33,2%
Opérations de crédit-bail et de location simple			0,295	1,064	260,7%
Divers	32,037	22,844	32,523	49,008	50,7%
(+) Produits accessoires et produits divers	12,510	10,455	18,072	13,327	-26,3%
(-) Charges accessoires et charges diverses	0,976	1,496	0,543	0,276	-49,2%
(-) Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres de placement	0,205	-0,051	-0,048	-0,706	1370,8%
(-) Intérêts sur créances douteuses	9,668	11,808	12,792	13,603	6,3%
Produit net bancaire	304,827	309,157	324,886	339,430	4,5%
(-) Frais généraux	174,199	169,830	177,685	177,044	-0,4%
<i>dont Frais de personnel</i>	<i>103,020</i>	<i>104,418</i>	<i>110,035</i>	<i>105,097</i>	<i>-4,5%</i>
<i>dont Impôts et taxes</i>	<i>5,855</i>	<i>6,252</i>	<i>6,711</i>	<i>6,498</i>	<i>-3,2%</i>
<i>dont Services extérieurs</i>	<i>65,324</i>	<i>59,160</i>	<i>60,939</i>	<i>65,449</i>	<i>7,4%</i>
(-) Dotations aux amortissements	14,842	16,557	15,968	15,670	-1,9%
(-) Dotations nettes aux provisions sur immobilisations corporelles et incorporelles	-0,034		0,205		-100,0%
(-) Quote part sur siège social	1,103	1,181	1,256	1,364	
(-) Quote part sur opérations d'exploitation non bancaires faites en commun					-
(+) Charges refacturées	1,672	1,999	1,934	1,645	-
Résultat brut d'exploitation	116,389	123,588	131,706	146,997	11,6%
(-) Dot. nettes aux provisions sur créances douteuses	-0,236	18,479	2,745	6,259	128,0%
(-) Autres dot. nettes aux provisions pour dépréciation	0,048	0,010	-0,006		-100,0%
(-) Dot. nettes aux provisions pour risques et charges	-13,268	22,635	7,316	4,630	-36,7%
(-) Pertes nettes sur créances irrécupérables	20,717	11,141	13,968	30,972	121,7%
(+) Intérêts sur créances douteuses	9,668	11,808	12,792	13,603	6,3%
Résultat d'exploitation	118,796	83,131	120,475	118,739	-1,4%
(+) + ou - values de cessions sur immob. corp. et incorp.	-0,928	-1,570	0,106	-0,212	-300,0%
(+) + ou - values de cessions sur immob. financières	-0,124	1,214	-4,611	-1,801	-60,9%
(-) Dot. nettes aux provisions des immob. financières	5,408	3,496	1,837	5,255	186,1%
Résultat courant avant impôt	112,336	79,279	114,133	111,471	-2,3%
(+) Produits exceptionnels				0,120	-
(-) Charges exceptionnelles	4,858	7,943	3,785		-100,0%
(-) Dotations nettes sur FRBG	13,404	-24,026	4,474	3,000	-112,5%
(-) Dot. nettes aux provisions réglementées	0,254	0,848	-0,430	-0,412	-148,6%
(-) Impôts sur les bénéfices	26,607	29,381	35,598	35,096	19,5%
Résultat net	67,217	65,129	70,704	73,905	13,5%



ANNEXE 3

Enquête sur le coût du crédit

Méthodologie et échantillon

L'IEDOM effectue des enquêtes semestrielles sur le coût du crédit aux entreprises auprès des établissements retenus dans l'échantillon. Ces enquêtes portent sur les accords de prêts consentis sur une période d'un mois (de deux mois en Guyane compte tenu des volumes concernés). Les informations recueillies sont traitées et agrégées, après éventuelles corrections des cas révélés aberrants (conditions de taux atypiques pouvant fausser les moyennes...). Des coefficients de pondération sont retenus. Ils sont à la fois fonction du montant des crédits, du poids de chaque établissement et des résultats des quatre enquêtes précédentes.

L'échantillon

14 établissements ont été retenus : 9 appartenant au réseau des banques et 5 au réseau mutualiste et coopératif.

Banques commerciales DFA : 6 établissements

Banque des Antilles Françaises	BDAF
Banque française commerciale Antilles-Guyane	BFCAG
Banque Nationale de Paris Paribas Guyane	BNPG
Banque Nationale de Paris Paribas Guadeloupe	BNPGUA
Banque Nationale de Paris Paribas Martinique	BNPM
Société générale de banque aux Antilles	SGBA

Banques mutualistes DFA : 4 établissements

Caisse d'Épargne de la Martinique	CEM
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Guadeloupe	CRCAMG
Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Martinique	CRCAMM
Caisse fédérale du crédit mutuel Antilles-Guyane	FCMAG

Banques commerciales océan Indien : 3 établissements

Banque Française Commerciale de l'Océan Indien	BFCOI
Banque Nationale de Paris Paribas Réunion	BNPR
Banque de la Réunion	BR

Banques mutualistes océan Indien : 1 établissement

Caisse régionale de crédit agricole mutuel de la Réunion	CRCAMR
--	--------



La comparaison des résultats de ces enquêtes avec ceux publiés par la Banque de France en métropole est délicate, dans la mesure où les populations d'entreprises ne sont pas similaires. En effet, le poids des très grandes entreprises est plus important en métropole, or ces dernières bénéficient de conditions de crédit plus avantageuses. Ceci explique, par exemple, les taux moyens pondérés de découvert particulièrement bas observés en métropole.

Pour mener ces comparaisons, deux types de données sont présentés pour la métropole :

- ✓ les taux moyens pondérés sur l'ensemble des tranches de crédits octroyés, soit le même mode de calcul que celui appliqué dans les DOM ;
- ✓ les taux moyens observés sur la tranche de crédits de 45 735 à 76 225 euros, considérée comme la plus représentative des concours octroyés aux entreprises domiennes.

Synthèse des différents taux moyens pondérés TMP pratiqués pour la clientèle entreprises dans les DOM et en métropole en janvier 2008

	TMP escompte	TMP découvert	TMP autres CT	TMP MLT	TMP global	TMP CT
Guadeloupe	8,80%	12,34%	6,95%	5,87%	8,12%	10,62%
Martinique	8,65%	8,86%	6,29%	5,86%	6,96%	8,13%
Guyane	6,16%	10,35%	6,67%	6,27%	6,89%	8,45%
La Réunion	6,58%	6,96%	6,33%	5,64%	6,31%	6,67%
Métropole (3 ^e tranche) (1)	5,99%	7,12%	5,73%	4,91%	NC	0,00%
Métropole global (1)	5,14%	5,07%	4,81%	4,90%	NC	0,00%

(1) de 45 735 € à 76 225 €

Dans l'ensemble et en dépit du rapprochement de ces dernières années, le coût du crédit aux entreprises observé dans les départements d'outre-mer (DOM) demeure plus élevé qu'en métropole. Les conditions particulières d'activité telles que l'étroitesse des marchés, le niveau de risques plus élevé ou des coefficients d'exploitation supérieurs, expliquent, pour partie, cette situation. Les établissements de crédit de la zone océan Indien offrent les conditions de crédit les plus avantageuses des DOM et les moins éloignées de la métropole.

Après une période de baisse généralisée des taux entre 2002 et 2005, le coût du crédit aux entreprises a enregistré une inversion de tendance depuis le début de l'année 2006, qui s'est traduite par une remontée progressive des taux sur toutes les catégories de crédit. Cette évolution résulte de la politique monétaire dans la zone euro qui a conduit à des relèvements successifs de son principal taux directeur pour le porter à 4 % depuis juin 2007. Ces décisions se sont répercutées sur les conditions de crédit en métropole et dans les DOM tout au long de l'année 2007, marquées par un renchérissement sur l'ensemble des catégories, en particulier sur le premier semestre. Les écarts de taux moyens¹ entre la tranche métropolitaine de référence et les DOM demeurent significatifs hormis pour la Réunion. Ainsi, à fin 2007, le différentiel de taux avec les DFA s'établit à 1,6 % pour l'escompte, 0,4 % pour les autres crédits à court terme et 1 % pour les crédits à moyen et long termes. A la Réunion, il s'élève à 0,2 % pour l'escompte et les autres crédits à court terme et 0,7 % pour les crédits à moyen et long termes.

¹ Les écarts de taux moyen correspondent aux moyennes de taux pondérées par les encours de crédit correspondants dans chaque département d'outre-mer ou par région (DFA, OI).



ANNEXE 4

Principaux faits monétaires et financiers en 2007

JANVIER

1) Lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme

Le règlement européen du 15 novembre 2006 relatif aux informations accompagnant les virements de fonds est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2007. Aux fins de prévention, d'enquête et de détection des activités de blanchiment de capitaux et de financement de terrorisme, tous les virements de fonds envoyés ou reçus par un prestataire de services de paiement établi dans la Communauté doivent contenir les informations complètes sur le donneur d'ordre.

FEVRIER

1) Publication au journal officiel de la loi du 20 février 2007 portant diverses dispositions intéressant la Banque de France

Cette loi transforme le comité de politique monétaire en comité monétaire du conseil général, composé de sept membres. Ce texte de loi autorise aussi le gouvernement à prendre les dispositions législatives nécessaires à la transposition des directives du parlement européen du 14 juin 2006 relatives d'une part à l'accès et à l'exercice de l'activité d'établissement de crédit et d'autre part à l'adéquation des fonds propres des entreprises d'investissement et des établissements de crédit. La loi autorise enfin le gouvernement à prendre les mesures nécessaires afin de transposer la directive du Parlement européen et du Conseil du 5 avril 2006 concernant les exigences organisationnelles et les conditions d'exercice applicables aux entreprises d'investissement.

2) Décret n°2007-161 du 6 février 2007 relatif à la création du Livret de Développement Durable en remplacement du Compte pour le Développement Industriel (CODEVI).

3) Décret n°2007-218 du 19 février 2007 relatif à la création du Compte épargne codéveloppement.

Ce compte, destiné aux populations étrangères vivant en France, permet à son titulaire d'épargner et de bénéficier d'un avantage fiscal dès lors que les sommes sont réinvesties dans un projet de développement dans son pays.

MARS

1) Publication le 19 mars 2007 de la directive européenne 2007/16/CE visant à améliorer l'efficacité du marché européen des fonds d'investissement

Cette directive est relative aux modalités d'application de la directive 85/611/CE du Conseil portant coordination des dispositions législatives, réglementaires et administratives concernant les organismes de placement collectif en valeurs mobilières (OPCVM).

2) Extension d'agrément accordée à la Banque Postale

Dans sa séance du 30 mars 2007, le CECEI a accordé à la Banque Postale l'extension d'agrément demandé pour l'octroi des crédits dits « micro crédit social ».

AVRIL

1) Adoption par le parlement européen de la directive sur les services de paiement

Le parlement européen a adopté le 24 avril 2007 la directive sur les services de paiement (SEPA) qui vise à rendre les paiements au sein de l'Union européenne, notamment les virements, les prélèvements et les paiements par cartes, aussi faciles et aussi sûrs que les paiements nationaux.

2) Décret n°2007-535 du 10 avril 2007 relatif à la nouvelle modalité de fixation des plafonds de ressources pour l'octroi des prêts à taux zéro.



MAI

1) Evolution de la distribution des livrets A et bleu

Par communiqué en date du 10 mai 2007, la Commission européenne a demandé à la France de modifier dans un délai de neuf mois sa législation afin de « supprimer les entraves aux règles du marché intérieur qui résultent des droits spéciaux de distribution des livrets A et bleu octroyés à la Banque Postale, aux Caisses d'épargne et au Crédit Mutuel ».

JUIN

1) Fusion de la Caisse d'épargne de Martinique (CEM) avec la Caisse d'épargne Provence Alpes Corse (CEPAC) le 12 juin 2007. La CEPAC avait déjà absorbé les Caisses d'épargne de la Réunion (1996) et de la Guadeloupe (2005).

2) Arrêté du 28 juin 2007 abrogeant le règlement du CRB n°86-17 relatif au coefficient de fonds propres et de ressources permanentes.

Ce règlement imposait aux établissements de crédit de respecter en permanence un rapport minimal de 60 % entre leurs ressources à long terme en euros et leurs emplois de même nature.

3) Changement d'actionariat pour la Compagnie Financière de Bourbon

Par décision en date du 26 juin 2007, le CECEI a autorisé la prise de contrôle intégrale de la Compagnie Financière de Bourbon par FRANFINANCE, après rachat des parts de la société Bourbon.

AOUT

1) Relèvement du taux du livret A

Par un avis en date du 28 juillet 2007, le ministère de l'Economie, des Finances et de l'Emploi a relevé les taux des produits de l'épargne réglementée, portant le taux du livret A à 3 %, son niveau le plus élevé depuis quatre ans.

SEPTEMBRE

1) Signature de la charte sur l'accèsion à la propriété pour tous

Le 27 septembre 2007, la Fédération bancaire française (FBF) a signé, au nom de l'ensemble des banques françaises, la charte sur l'accèsion à la propriété pour tous, élaborée sous l'égide du ministère du Logement et de la Ville. Les établissements de crédit se donnent comme objectif d'informer le plus largement les candidats à l'accèsion des dispositifs publics d'accèsion sociale à la propriété et de les accompagner dans leur choix des solutions les plus adaptées.

NOVEMBRE

1) Décret n° 2007-1611 du 15 novembre 2007, relatif au plafonnement des frais bancaires en cas d'incidents de paiement.

2) La Banque Postale est autorisée à distribuer des crédits à la consommation

Par signature en date du 19 novembre 2007 de la convention tripartite de présence postale pour la période 2008-2010, la Banque Postale a été autorisée par le ministre de l'Economie, des Finances et de l'Emploi à étendre son offre de services aux crédits à la consommation.



3) Entrée en application le 1^{er} novembre 2007 de la directive sur les marchés d'instruments financiers (MIF)

Cette directive vise à renforcer le cadre législatif des services d'investissement et des marchés réglementés de façon, d'une part à protéger les investisseurs et préserver l'intégrité des marchés, et d'autre part à promouvoir l'équité, la transparence l'efficacité et l'intégration des marchés financiers.

4) Fusion de l'agence de l'innovation industrielle avec le groupe OSEO

Le décret 2007-1629 en date du 19 novembre 2007 a officialisé, à compter du 1^{er} janvier 2008, la fusion de l'Agence de l'innovation industrielle (AII) avec le groupe OSEO. Cette fusion doit permettre de remédier à la faiblesse actuelle du soutien aux entreprises moyennes innovantes et de mettre en place au sein d'OSEO un guichet unique proposant une gamme complète d'aides adaptée à toutes les tailles d'entreprises et de projets innovants.

DECEMBRE

1) Publication le 5 décembre 2007 au Journal officiel de l'Union européenne de la directive n° 2007/64/CE sur les services de paiement

Cette réglementation fournit la base juridique nécessaire à la création de l'espace unique de paiement en euros (SEPA) et le cadre juridique indispensable à la mise en place du marché européen unique des paiements.

2) Adoption le 20 décembre 2007 par l'Assemblée nationale de la Loi Chatel pour le développement de la concurrence au service des consommateurs

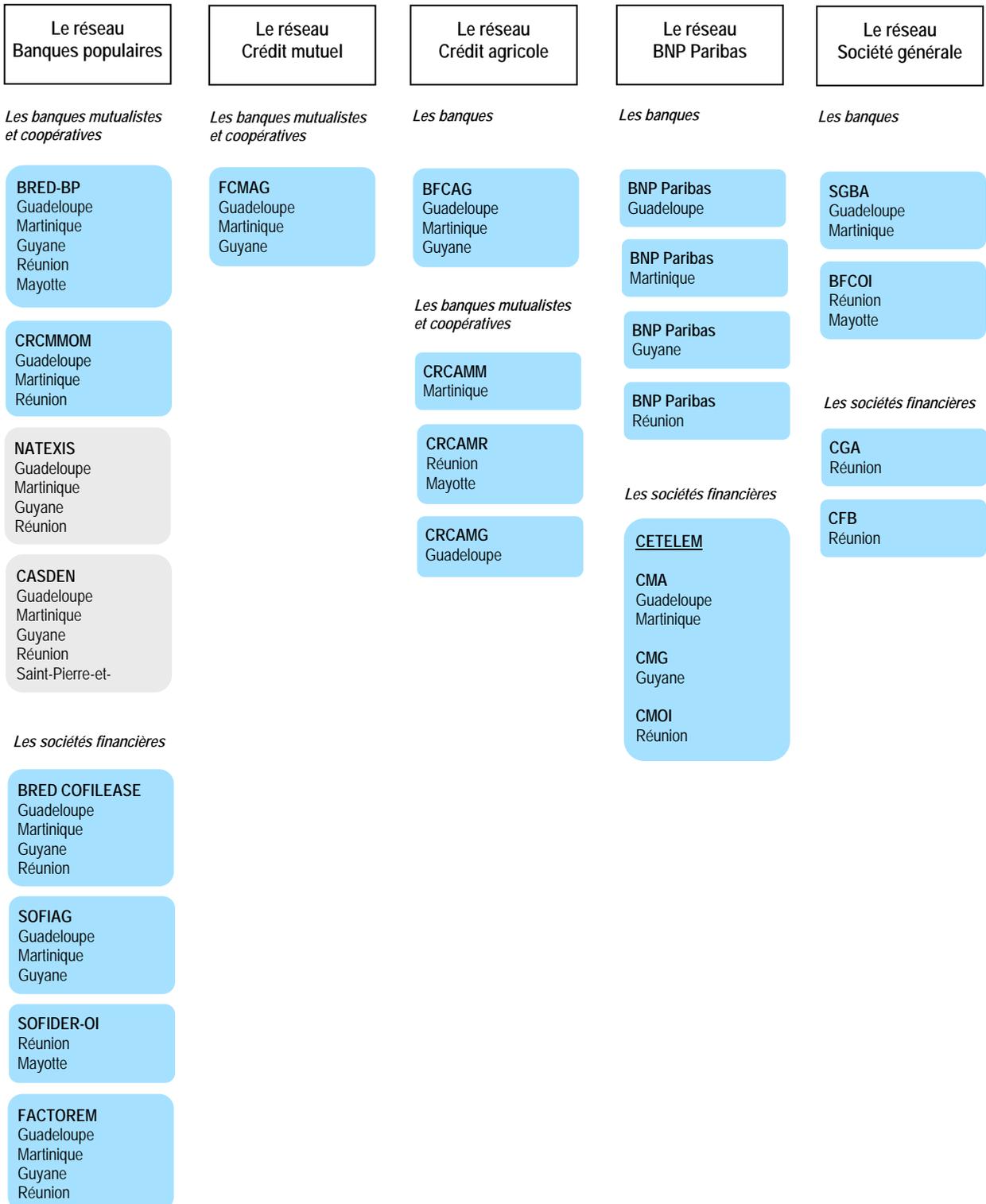
Les dispositions de la loi concernant les services bancaires visent à la création d'un relevé périodique des frais bancaires et obligent les banques à fournir au moment de l'obtention d'un prêt à taux variable, une simulation de variation des taux.





ANNEXE 5 Répartition des principaux établissements et les collectivités

7 GRANDS RESEAUX





de crédit intervenant dans les départements d'outre-mer



Les banques

BDAF
Guadeloupe
Martinique
Guyane

Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion
Mayotte
Saint-Pierre-et-Miquelon

BDI
Saint-Pierre-et-Miquelon

CREDIT ST-PIERRAIS
Saint-Pierre-et-Miquelon

BR
Réunion
Mayotte

*Les banques mutualistes
et coopératives*

CEPAC
Réunion
Guadeloupe
Martinique

CEIDFP
Saint-Pierre-et-Miquelon

Les sociétés financières

**OCEOR LEASE
REUNION**
Réunion

**COMPAGNIE DE
FINANCEMENT
FONCIER**
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion
Mayotte

Les sociétés financières

FORTIS
FORTIS OCEAN INDIEN
Réunion

**GENERAL ELECTRIC
MONEY**
SOGUAFI
Guadeloupe
SOMAFI
Martinique
Guyane
SOREFI
Réunion
Mayotte
REUNIBAIL
Réunion

RR INVESTISSEMENT
SAGEFI
Guadeloupe
Martinique

SCISPM
Saint-Pierre-et-Miquelon

*Etablissement non soumis
à la loi bancaire*

CDC
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion

*Institution financière
étrangère*

BEI
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion
Mayotte
Saint-Pierre-et-Miquelon

*Les institutions financières
spécialisées*

OSEO
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion
Mayotte

AFD
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion
Mayotte
Saint-Pierre-et-Miquelon

*Les banques
spécialisées*

LA BANQUE POSTALE
Guadeloupe
Martinique
Guyane
Réunion
Mayotte

**En 2007
45 établissements exercent une activité dans
les DOM**

38 établissements de crédit locaux
dont
12 banques
8 banques mutualistes et coopératives
17 sociétés financières
1 institution financière spécialisée

7 établissements non installés localement
dont
1 banque
2 banques mutualistes et coopératives
1 institution financière spécialisée
1 établissement non soumis à la loi bancaire
1 institution financière étrangère
1 société financière



Panorama de l'activité bancaire dans les DOM en 2007